

Année universitaire 2019 - 2020

UFR BIOLOGIE

DOCUMENT COMPLEMENTAIRE AUX REGLES RELATIVES AUX ETUDES ET A L'EVALUATION DES CONNAISSANCES

Conseil de Gestion de l'UFR Biologie : avis favorable le 17 juin 2019
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 24 septembre 2019

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU



Françoise PEYRARD

Conditions d'accès à la salle d'examen après le début de l'épreuve :

Les étudiants peuvent accéder à la salle d'examens dans la limite de 30 minutes après le début de l'épreuve pour les ET portant sur CM/TD. Aucun retard n'est toléré pour les examens de TP.

Ce délai s'applique à l'ensemble des formations de la composante.

Contrôle de l'assiduité aux enseignements :

L'assiduité en TP est obligatoire.

Elle est contrôlée par émargement de l'étudiant.

Nombre d'absences injustifiées au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 1.

Licence	Licence Professionnelle	Master	Autre <i>(préciser : DUT, études en santé, études d'ingénieur...)</i>

Nombre d'absences tolérées pour les épreuves d'évaluation continue :

La composante distingue-t-elle les absences justifiées des absences injustifiées (oui/non) : oui

Sont considérés comme **ABJ** les motifs suivants :

- Présentation d'un certificat médical montrant une incapacité à assister aux enseignements (à fournir dans les 8 jours calendaires qui suivent l'absence à la scolarité) ;
- Rendez-vous médicaux chez un type de spécialiste réputé difficilement accessible (à indiquer préalablement à l'enseignant pour voir en amont si l'EvC ne peut être déplacé) ;
- Obsèques famille proche (sur présentation d'un certificat dans les 8 jours calendaires qui suivent l'absence) ;
- Participation à la journée défense et citoyenneté (à indiquer préalablement à l'enseignant pour voir en amont si l'EvC ne peut être déplacé) ;
- Participation à un concours permettant une poursuite d'études ou une orientation professionnelle (à indiquer préalablement à l'enseignant pour voir en amont si l'EvC ne peut être déplacé) ;
- Examen du permis de conduire (à indiquer préalablement à l'enseignant pour voir en amont si l'EvC ne peut être déplacé).

ABJ : Si nombre d'épreuves = 2 alors 1 épreuve de substitution à organiser ;

Si nombre d'épreuves > 2 alors possibilité de neutraliser une note.

ABI : zéro comptant dans la moyenne

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Eléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation :

- ☐ l'étudiant doit repasser en 2nde chance l'intégralité des EC, y compris les EC qu'il a validés
- ☒ l'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2nde chance les EC qu'il a validés.



UFR BIOLOGIE
Université Clermont Auvergne

**MODALITES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
Année universitaire 2019 - 2020**

Licence Sciences de la Vie

Conseil de Gestion de l'UFR Biologie : avis favorable le 13 septembre 2019
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 24 septembre 2019

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is placed above the name.

Françoise PEYRARD

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention :

Aurélié GOUSSET, aurelie.gousset@uca.fr

Intitulés des parcours de la mention et référents pédagogiques

- Parcours 1 : Sciences de la Vie et de la Terre :
 - Marie CHARPIN, Marie.charpin@uca.fr, pour la partie Sciences de la Vie
 - Nicolas OLIVIER, Nicolas.olivier@uca.fr pour la partie Sciences de la Terre
- Parcours 2 : Sciences de la Vie
 - o Spécialisation BOPE : Jean-François CARRIAS, j-francois.carrias@uca.fr
 - o Spécialisation pluri : Philippe BOUCHARD, Philippe.bouchard@uca.fr
 - o Spécialisation BCP : Corinne LOURS-CALET, corinne.lours@uca.fr

Responsable mineure pro : Boris FUMANAL, boris.fumanal@uca.fr

Contact en scolarité :

Dominique BRUGIERE dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements (le cas échéant)

Assiduité en TP obligatoire.

La prise en compte de l'assiduité en CM, TD pourra évaluée selon les MCCC propres à chaque UE.

Stages

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Évaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve d'évaluation continue

La composante distingue les absences justifiées des absences injustifiées.

Sont considérés comme **ABJ** les motifs suivants :

- Présentation d'un certificat médical montrant une incapacité à assister aux enseignements (à fournir dans les 8 jours calendaires qui suivent l'absence à la scolarité) ;
- Rendez-vous médicaux chez un type de spécialiste réputé difficilement accessible (à indiquer préalablement à l'enseignant pour voir en amont si l'EvC ne peut être déplacée) ;
- Obsèques famille proche (sur présentation d'un certificat dans les 8 jours calendaires qui suivent l'absence) ;
- Participation à la journée défense et citoyenneté (à indiquer préalablement à l'enseignant pour voir en amont si l'EvC ne peut être déplacée) ;
- Participation à un concours permettant une poursuite d'études ou une orientation professionnelle (à indiquer préalablement à l'enseignant pour voir en amont si l'EvC ne

peut être déplacée) ;

- Examen du permis de conduire (à indiquer préalablement à l'enseignant pour voir en amont si l'EvC ne peut être déplacée).

ABJ : Si nombre d'épreuves = 2 alors 1 épreuve de substitution à organiser ;

Si nombre d'épreuves > 2 alors possibilité de neutraliser une note.

ABI : zéro comptant dans la moyenne.

L'assiduité en TP est obligatoire.

Elle est contrôlée par émargement de l'étudiant.

Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 1

Accès à la salle d'examen

Les étudiants peuvent accéder à la salle d'examens dans la limite de 30 minutes après le début de l'épreuve pour les EvT portant sur CM/TD. Aucun retard n'est toléré pour les examens de TP.

Ce délai s'applique à l'ensemble des formations de la composante.

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Éléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation :

- ☐ L'étudiant doit repasser en 2^{de} chance l'intégralité des EC, y compris les EC qu'il a validés
- ☒ L'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2^{de} chance les EC qu'il a validés.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne,...)
- obtenir des aménagements d'examens (évaluation initiale à la place de l'évaluation continue,...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Maquettes de la formation :

Pour le S1 et le S2 voir document Licence L1 de Sciences 2019-2020 remonté via le SPLS

Principe général de compensation :

	Compensation intégrale	Blocs non compensables	Choix de la compensation asymétrique
Niveau 1	X		
Niveau 2			X
Niveau 3			X

Règles de compensation en cas de compensation asymétrique :

En L2

Les blocs majeures A et A' se compensent
Les blocs mineures B et B' se compensent
Les blocs transverses C et C' se compensent
Majeure et mineure se compensent entre eux
Majeure et mineure compensent le transverse
Mais le transverse ne compense pas Majeure et mineure

En L3

Les blocs fondamentaux A et A' se compensent
Les blocs spécialisation B et B' se compensent
Les blocs transverse C et C' se compensent
Fondamentaux et spécialisation se compensent entre eux
Fondamentaux et spécialisation compensent le transverse
Mais le transverse ne compense pas fondamentaux et spécialisation

Détails des blocs de connaissances et de compétences :

	Intitulé des blocs de connaissances et de compétences + UE qui les composent	Crédits attribués aux blocs	Indiquer (X) les blocs compensés par aucun autre
Niveau 1			
Niveau 2	A : Majeure	33	
	B : mineure	18	
	C : transverse	9	
Niveau 3	A : Fondamentaux	33	
	B : spécialisation	15 pour SVT, BCP et BOPE 24 pour pluri	
	C : transverse	12	

Niveau 2 : S3

S3	crédits	code UE	Intitulé des UE	SV			SVT
				BCP	BOPE	pluri	SVT
	3	Z2XXCU01	Anglais	F	F	F	F
	3	Z2XXCU02	PPP	F	F	F	F
	6	Z226CU01	Biologie & Génétique Moléculaires - Bioinformatique	F	F	F	F
	3	Z226CU02	Reproduction animale et végétale	F	F	F	F
	6	Z226CU03	Développement animal et végétal	F	F	F	F
	6	Z222CU03	Minéralogie et pétrologie de base		Min géol	Min géol	Min géol
	3	Z222CU07	Cartographie (SVT)		Min géol	Min géol	Min géol
	3	Z219CU01	Réactivité fonctionnelle organique I	Min chimie		Min chimie	
	3	Z219CU02	Chimie des solutions et cinétique chimique	Min chimie		Min chimie	
	3	Z219CU03	Techniques expérimentales	Min chimie		Min chimie	
	3	Z226CU04	Le cycle cellulaire et ses régulations	Min biologie et physiologie		Min biologie et physiologie	
	3	Z226CU05	Des microorganismes d'intérêt aux pathogènes	Min biologie et physiologie		Min biologie et physiologie	
	3	Z226CU06	Outils pour les biologistes	Min biologie et physiologie		Min biologie et physiologie	
	6	Z226CU08	Ecologie du comportement		Min environnement	Min environnement	
	3	Z226CU09	Ecologie appliquée	Min pro	Min environnement / Min pro	Min environnement / Min pro	
	3	Z226CU10	Production et transformation des aliments	Min pro	Min pro	Min pro	
	3	Z226CU11	Agronomie	Min pro	Min pro	Min pro	

Niveau 2 : S4

	code UE		SV			SVT
crédits		Intitulé des UE	BCP	BOPE	pluri	SVT
3	Z2XXDU01	Anglais	F	F	F	F
6	Z226DU01	Cellule et énergie	F	F	F	F
3	Z226DU02	Microbiologie	F	F	F	F
3	Z226DU03	Diversité des interactions dans le monde vivant	F	F	F	F
6	Z226DU04	Physiologie des communications animales et végétales	F	F	F	F
6	Z222DU01	Histoire de la Vie et de la Terre		Min géol	Min géol	Min géol
3	Z222DU02	Enveloppes fluides et climat		Min géol / Min environnement	Min géol / Min environnement	Min géol
3	Z226DU05	Statistiques 1	Min bio et physio	Min environnement	Min bio et physio/Min environnement	
3	Z226DU06	Biotechnologies végétales	Min biologie et physiologie / Min pro	Min pro	Min biologie et physiologie / Min pro	
3	Z226DU07	Neurobiologie cellulaire	Min biologie et physiologie		Min biologie et physiologie	
3	Z226DU08	Ecologie des populations et des communautés		Min environnement	Min environnement	
3	Z219DU01	Analyse structurale moléculaire	Min chimie		Min chimie	
3	Z219DU02	Réactivité fonctionnelle organique II	Min chimie		Min chimie	
3	Z219DU03	Thermodynamique chimique	Min chimie		Min chimie	
3	Z226DU09	Entreprises agricoles	Min pro	Min pro	Min pro	
3	Z226DU10	Stage en entreprise	Min pro	Min pro	Min pro	

Niveau 3 : S5

	code UE		SV			SVT
crédits		Intitulé des UE	BCP	BOPE	pluri	SVT
3	Z3XXEU01	Anglais	F	F	F	F
3	Z326EU01	pré-pro2 recherche	F	F		
3	Z320EU01	pré-pro2 enseignement			F	F
3	Z326EU02	Bioinformatique	F	F		
3	Z326EU03	Biodiversité des végétaux	1	F		F
3	Z326EU04	Biologie des Métazoaires		F		
3	Z326EU05	Ecologie fonctionnelle		F	F	F
3	Z326EU06	Ecologie moléculaire: du gène à l'écosystème		F		F
6	Z326EU07	Génétique et méthodologie moléculaire	F			
3	Z326EU08	Dynamique des protéines	F			
6	Z326EU09	Défense et immunité	F			
3	Z320EU07	Maths pluri			F	
6	Z326EU17	Sciences expérimentales pluri 1 (biologie-physique)			F	
3	Z326EU1	Sciences expérimentales pluri 2 (géologie)			F	
3	Z326FU06	Systématique animale		F	F	F
3	Z326EU10	Assurer les besoins physiologiques fondamentaux de l'organisme		Op	F	F
3	Z322EU02	Outils géophysiques et géochimiques				F
3	Z326EU19	Sédimentologie				F
3	Z326EU12	La plante dans son environnement	3	Op	F	F
3	Z326EU13	Diversité et écologie des microorganismes		Op		
6	Z326EU14	Intégration des fonctions physiologiques	2			
3	Z326EU15	Métabolismes microbiens: diversité et rôles	1			
3	Z326EU16	Virologie	3			

Niveau 3 : S6

	code UE		SV			SVT
crédits		Intitulé des UE	BCP	BOPE	pluri	SVT
3	Z3XXFU01	Anglais	F	F	F	F
3	Z3SCFX01	UE libre	F	F	F (suivi de classe ou astep)	F (suivi de classe)
3	Z326FU01	Statistiques 2	F	F		
3	Z326FU02	Physiologie de la nutrition des plantes	1	F	F	F
3	Z326FU11	Ecosystèmes et perturbations		F		
3	Z326FU03	Biodiversité et évolution des chordés		F		
3	Z326FU04	Animal et milieu de vie		F	F	F
3	Z326FU05	Evolution biologique	2	1, 2 ou 3	F	F
6	Z322FU01	De l'océan à la chaîne de montagne				F
3	Z322FU02	Géodynamique interne				F
3	Z326FU07	Ecole pédagogique de terrain				F
6	Z326FU08	Génétique bactérienne	F			
3	Z326FU09	Interactions cellulaires et signalisation	F			
3	Z326FU10	Méthodes d'analyses des composés biologiques	F			
3	Z326EU11	Perception de l'environnement, défense de l'organisme et perpétuation de l'espèce			F	F
3	Z320FU08	Français pluri			F	
6	Z326FU28	Sciences expérimentales pluri 3 (chimie-biologie)			F	
3	Z326FU29	Projets pluridisciplinaires structurants			F	
6	Z326FU12	Flore et habitats naturels		1, 5		
3	Z326FU13	Programmation et modèles	2	3		
3	Z326FU14	Diversité et adaptations au milieu aquatique		2 ou 4		
3	Z326FU15	Ethologie et neurosciences		2, 4 ou 5		

3	Z326FU16	Phytopathologie, Agroécologie et environnement	1	3 ou 4		
3	Z326FU18	Organites de la fonction à la pathologie	1 ou 4			
3	Z326FU19	Génétique, cytogénétique et analyse fonctionnelle	2			
3	Z326FU20	Interaction génétique et différenciation cellulaire	2			
3	Z326FU21	Identification bactérienne, détection des pathogènes et contrôle microbiologique	3			
3	Z326FU22	Parasitologie	3			
3	Z326FU23	Biotechnologies microbiennes	3			
6	Z326FU24	Reproduction, croissance et vieillissement	4			
3	Z326FU25	Physiopathologie	4			
3	Z326FU26	Immunologie clinique	4			

Licence Sciences de la Vie – Niveau 1

Cf en Annexe le document spécifique au N1 des Licences de Sciences.

Licence Sciences de la Vie, parcours Sciences de la Vie– Niveau 2

Compensation intégrale : ☐ oui ☒ non

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 60 crédits pour les étudiants suivant les mineures biologie et physiologie, environnement, 57 ects pour les étudiants suivant la mineure Sciences de la terre et 45 ects pour les étudiants suivant la mineure de chimie

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec une évaluation terminale comptant pour moins de 70% (50 % si moins de 40 inscrits au parcours)

Intitulé des blocs de connaissances et de compétences et code couleur / légende :

Ces blocs sont divisés par semestre

A et A' : blocs Majeure du S3 et du S4

B et B' : blocs mineure du S3 et du S4

C et C' : blocs transverse du S3 et du S4

Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Rq
UE1 : Anglais	3		EvC		2	E+O	45min+10min	2	E+O	45min+10min	2	E+O	45min+10min	
UE 2 : PPP	3		EvC EvT	60% 40%	2 2	A1+O A1+O	10min 5 min	2	E+O	Document+10 min	1	O	10 min	
UE 3 : Biologie et génétique moléculaires, Bioinformatique	6		EvC EvT	50% 50%	2 1	E+A4 E	1h par E 2h	2	E+A4	2h	1	E	2h	©
UE 4 : Reproduction animale et végétale	3		EvC		2	E	45 min par E	2	E	45 min par E	2	E	45 min par E	
UE 5 : Développement animal et végétal EC 1 : Développement végétal EC 2 : Développement animal	6		EvC EvT EvC EvT	50% 50% 50% 50%	1 1 2 1	A2 E A2 E	1h30 1h30	1 1	E E	1h30 1h30	1 1	E E	1h 1h	
UE 6 : Le cycle cellulaire et ses régulations	3		EvC EvT	50% 50%	3 1	A3 E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
UE 7 : Des microorganismes d'intérêt aux pathogènes	3		EvC EvT	50% 50%	3 min 1	A6 E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	©
UE 8 : Outils pour Biologistes	3		EvC		2 min	A7		1	E	1h	1	E	1h	©
UE 9 : Ecologie du comportement	6		EvC	50%	3 min	A8+O	O=10 min	1	E	1h30	1	E	1h30	©

			EvT	50%	1	E	1h30							
UE 10 : Ecologie appliquée	3		EvC EvT	50% 50%	2min 1	E+O E	1h+10 min 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	©
UE 11 : réactivité fonctionnelle organique I	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
UE 12 : Chimie des solutions et cinétique chimique	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
UE 13 : Techniques expérimentales	3		EvC		5	2E + 2TP+A4	E=2*45min	3	E + TP+A4	E=1*45 min	1	E	1h30	
UE 14 : Cartographie	3		EvC EvT	50% 50%	2 1	TP O	30 min	1	O	30 min	1	O	30 min	
UE 15 : Minéralogie et pétrologie de base	6													© ©
EC 1 : Minéralogie			EvC EvT	50% 50%	2 1	TP E	2h	1	E	2h	1	E	2h	
EC 2 : Pétrologie			EvC EvT	50% 50%	2 1	TP E	2h	1	E	2h	1	E	2h	
UE 16 : Production et transformation des aliments	3		EvC EvT	50% 50%	2 1	A5+E E	1h 1h	2 1	A5 E	1h	1	E	1h	©
UE 17 : Agronomie	3		EvC		2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES :

A1=diaporama

A2=tests en ligne

A3=CR de TP + Examen en ligne + Analyse de doc (en ligne)

A4= évaluation en ligne H&S

A5= travail de groupe

A6= CR TP

A7= TP+E (30 min)

A8 = évaluation écrite de TP et/ou TD

© : Conservation de la note d'EvC en 2^{nde} chance si > ou égale à 10, mais pas d'une année sur l'autre

Les futurs étudiants de la spécialité pluridisciplinaire suivent les UE 1 à 5 qui sont obligatoires, puis au choix un paquet de 9 ects d'options (Mineure biologie et physiologie : UE 6, 7, 8 ; Mineure environnement : UE 9, 10 ; Mineure chimie : UE 11, 12, 13 ; Mineure Sciences de la Terre : UE 14, 15 ; Mineure pro : UE 10, 16, 17).

Les futurs étudiants de la spécialité biologie cellulaire et physiologie suivent les UE 1 à 5 qui sont obligatoires, puis au choix un paquet de 9 ects d'options (Mineure biologie et physiologie : UE 6, 7, 8 ; Mineure chimie : UE 11, 12, 13 ; Mineure pro : UE 10, 16, 17).

Les futurs étudiants de la spécialité biologie des Organismes, des populations et des écosystèmes suivent les UE 1 à 5 qui sont obligatoires, puis au choix un paquet de 9 ects d'options (Mineure environnement : UE 9, 10 ; Mineure Sciences de la Terre : UE 14, 15 ; Mineure pro : UE 10, 16, 17).

Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des compétences											Rq
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
UE 1 : Anglais	3		EvC		2	O	10+10 min	2	O	10+10 min	2	O	10+10 min	
UE 2 : Cellule et énergie	6		EvC EvT	50% 50%	2 1	E E	1h 2h	1	E	2h	1	E	2h	
UE 3 :Microbiologie	3		EvC EvT	50% 50%	2 min 1	A1+O E	10 min 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	©
UE 4 : Diversité des interactions dans le monde vivant	3		EvC EvT	50% 50%	2 min 1	A1 E	1h30	1	E	1h30	1	O	15 min	
UE 5 : Physiologie des communications	6		EvC EvT	50% 50%	3min 1	A2 E	2h	1	E	2h	1	E	2h	©
UE 6 : Histoire de la Terre et de la Vie	6		EvC EvT	50% 50%	2min 1	TP E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
UE 7 : Enveloppes fluides et climat	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
UE 8 : Statistiques 1	3		EvC		2	E +/ou A5	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
UE 9 : Biotechnologies végétales			EvC EvT	50% 50%	2 1	A3 E	1h	1	E	1h	1	E	1h	
UE 10 : Neurobiologie cellulaire	3		EvC EvT	50% 50%	2 min 1	A1 E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	©
UE 11 : Ecologie des populations et des communautés	3		EvC EvT	50% 50%	3 min 1	TP, TD, M E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	©
UE 12 : Analyse structurale moléculaire	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	

UE 13 : Réactivité fonctionnelle organique II	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
UE 14 : Thermodynamique chimique	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
UE 15 : Entreprises agricoles	3		EvC		2	E+A4	1h	2	E+A4	1h	1	O	15 min	©
UE 16 : Stage en entreprise	3		EvC		2	M+O	10 min	2	M+O	10 min	2	M+O	10 min	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES :

A1= tests en ligne et compte rendu de TP

A2= CR TP

A3= CR de TP et EvC en salle (1h)

A4= travail de groupe

A5=examen en ligne

© : Conservation de la note d'EvC en 2^{nde} chance si > ou égale à 10, mais pas d'une année sur l'autre

Les futurs étudiants de la spécialité pluridisciplinaire suivent les UE 1 à 5 qui sont obligatoires, puis au choix un paquet de 9 ects d'options (Mineure biologie et physiologie : UE 8, 9, 10 ; Mineure environnement : UE 7, 8, 11 ; Mineure chimie : UE 12, 13, 14 ; Mineure Sciences de la Terre : UE 6, 7 ; Mineure pro : UE 9, 15, 16).

Les futurs étudiants de la spécialité biologie cellulaire et physiologie suivent les UE 1 à 5 qui sont obligatoires, puis au choix un paquet de 9 ects d'options d'options (Mineure biologie et physiologie : UE 8, 9, 10 ; Mineure chimie : UE 12, 13, 14 ; Mineure pro : UE 9, 15, 16).

Les futurs étudiants de la spécialité biologie des Organismes, des populations et des écosystèmes suivent les UE 1 à 5 qui sont obligatoires puis au choix un paquet de 9 ects d'options (Mineure environnement : UE 7, 8, 11 ; Mineure Sciences de la Terre : UE 6, 7 ; Mineure pro : UE 9, 15, 16).

Licence Sciences de la Vie, parcours Sciences de la Vie– Niveau 3

Compensation intégrale : ☐ oui ☒ non

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : entre 57 et 60 crédits en fonction de la spécialité.

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec une évaluation terminale comptant pour moins de 70% (50 % si moins de 40 inscrits au parcours)

Intitulé des blocs de connaissances et de compétences et code couleur / légende :

Ces blocs sont divisés par semestre

A et A' : blocs Fondamental du S5 et du S6

B et B' : blocs spécialisation du S5 et du S6

C et C' : blocs transverse du S5 et du S6

Les UE de deux couleurs sont fondamentales dans une spécialité et optionnelles dans une autre.

Semestre 5 :

Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
		Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
		Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Rq

UE 1 : Anglais	3		EvC		2	E+O	10min+15 min	2	E+O	10min+15min	2	E+O	10min+15min	
UE 2 : pré-pro2	3		EvC		2	projet+O	10 min	2	projet+O	10 min	1	O	10 min	
UE 3 : pré-pro 2 enseignement	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
UE 4 : Assurer les besoins physiologiques fondamentaux de l'organisme	3		EvC EvT	50% 50%	5 1	A1+A2 E	3h	1	E+O	3h+30 min	1	O	30 min	
UE 5 : Biodiversité des végétaux	3		EvC EvT	50% 50%	2 1	E+M E	45 min 1h30	1	E	1h30	1 1	O E	15 min 1h30	©
UE 6 : Biologie des Métazoaires	3		EvC EvT	50% 50%	3 1	TP E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	©
UE 7 : Bioinformatique	3		EvC		2min	A3, E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
UE 8 : Défense et immunité	6		EvC EvT	50% 50%	2 1	E E	25min+20 min 2h	1	E	2h	1 1	E E	30 min 1h30	
UE 9 : Diversité et écologie des Microorganismes	3		EvC EvT	50% 50%	3 1	TD+TP E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	©
UE 10 : Dynamique des protéines	3		EvC EvT	50% 50%	2 1	A4	1h+15min 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
UE 11 : Ecologie fonctionnelle	3		EvC EvT	50% 50%	2 1	TP+A5 E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
UE 12 : Ecologie moléculaire: du gène à l'écosystème	3		EvC EvT	50% 50%	2min	A6+A7	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
UE 14 : Génétique et méthodologie moléculaire	6		EvC EvT	50% 50%	2min 1	E+A7 E	2*1h 2h	1	E	2h	1	E	2h	©
UE 15 : Intégration des fonctions physiologiques	6		EvC EvT	50% 50%	5 1	A8 E	1h30	1	E	1h30	1 1	O E	20min 1h30	
UE 16 : La plante dans son	3		EvC	50%		A9+TP		1	E	1h30	1	E	1h30	

environnement			EvT	50%		E	1h30							
UE 17 : Maths pluri	3		EvC		2	E	1h30	2	E	1h30	1	E	1h30	
UE 18 : Métabolismes microbiens : diversité et rôles	3		EvC EvT	50% 50%	2 1	A11 E	1h30	1	E	1h30	1	O	20min	
UE 19 : Outils géophysiques et géochimiques	3		EvC EvT	50% 50%	2 1	O E	15min 1h30	1	E	1h30	1	O	15min	
UE 20: Sciences expérimentales pluri 1 EC 1 : Physique EC 2 : Biologie	6	75% 25%	EvC EvT EvC EvT	50% 50% 50% 50%	2 1 2 1	1E+TP E A12+A7 E	1h 1h 30min	1 1	E E	1h 30min	1 1	E E	1h 30min	©
UE 21 : Sciences expérimentales pluri 2	3		EvC EvT	50% 50%	1 1	O E	15min 1h	1	E	1h	1 1	O E	15min 1h	©
UE 22 : Sédimentologie	3		EvC EvT	50% 50%	2 1	A10+TP E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h	
UE 23 : Systématique animale	3		EvC EvT	50% 50%	3 1	A13 E	2h	1	E	2h	1	E	2h	©
UE 24 : Virologie			EvC EvT	50% 50%	2 1	O+A9 E	15-20min 1h30	1	E	1h30	1	O	20min	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES :

A1= travaux rendus en TD

A2= Compte rendu de travaux pratiques

A3 : évaluation d'un projet réalisé pendant le semestre

A4= 1 EVC en TP (1h) et 1 EVC numérique (15 min)

A5= réalisation d'une vidéo

A6=1 EVC de TP (30 min) et 1 EVC numérique (15 min)

A7=évaluation en ligne H&S

A8= CR TP+tests en ligne

A9= synthèse bibliographique sous forme de poster

A10= exercice réalisé sur le terrain

A11= CR TP+exercice en TD

A12 : synthèse de documents

A13=évaluation de dissection, exercices de de détermination et classification, CR de TP (Schéma de plan d'organisation, tableau comparatif...)

© : Conservation de la note d'EvC en 2nde chance si > ou égale à 10, mais pas d'une année sur l'autre

Les étudiants de la spécialité Biologie cellulaire et Physiologie suivent les UE1, 2, 7, 8, 10, 14 comme fondamentales puis au choix 6 ects de spécialisation : UE15 ou UE 16/24 ou UE 5/18

Les étudiants de la spécialité Biologie des organismes, des populations et des écosystèmes suivent les UE 1, 2, 4, 5, 6, 7, 11, 12, 23, comme fondamentales puis au choix 6 ects de spécialisation parmi UE4, UE9, UE16.

Les étudiants de la spécialité pluridisciplinaire suivent les UE 1, 3, 4, 11, 16, 23 comme fondamentales et les UE 17, 20, 21 comme spécialisation.

Semestre 6 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											Rq
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
UE 1 : Anglais	3		EvC		2	E+O	5min+10min	2	E+O	5min+10min	2	E+O	5min+10min	
UE 2 : UE libre (voir MCC des UE libres)	3													
UE 3 : Animal et milieu de Vie	3		EvC EvT	50% 50%	2min 1	A1 E	2h	1	E	2h	1	E	2h	©
UE 4 : Biodiversité et évolution des chordés	3		EvC EvT	40% 60%	2 1	A E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
UE 5 : Biotechnologies microbiennes	3		EvC EvT	50% 50%	2min 1	A2 E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
UE 6 : De l'océan à la chaîne de montagne	6		EvC EvT	50% 50%	2min 1	O+E E+M	15+30min 1h	1	E	1h30	1	E	1h30	
UE 7 : Diversité et adaptations au milieu aquatique	3		EvC EvT	50% 50%	2 1	O E	15 min 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
UE 8 : Ecole pédagogique de terrain	3		EvC		2	CR sortie+E	45 min	2	CR sortie+E	45 min	1	O	15 min	
UE 9 : Ecosystèmes et perturbations	3		EvC EvT	50% 50%	2 1	A3 E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	©
UE 10 : Ethologie et neurosciences	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
UE 11 : Evolution biologique	3		EvC EvT	50% 50%	2 1	E+TP info E	30 min+1h30	2 1	E+TP info	1h30	1	E	1h30	

							1h30		E					
UE 12 : Flore et habitats naturels	6		EvC EvT		2 1	A4 reconnaissance + questions	1h30	1	Reconnaissance + questions	1h30	1	E	1h30	
UE 13 : Français pluri	3		EvC EvT	50% 50%	2 1	E+A5 E	1h30 2h	1	E	2h	1	E	2h	
UE 14 : Génétique bactérienne	6		EvC EvT	50% 50%	2 1	E E	1h 2h	1	E	2h	1	E	2h	©
UE 15 : Génétique, cytogénétique et analyse fonctionnelle	3		EvC EvT	50% 50%	2 1	A13 E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
UE 16 : Géodynamique interne	3		EvC EvT	60% 40%	2min 2	TP+O E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
UE 17 : Immunologie clinique	3		EvC EvT	50% 50%	2min 1	A6+E E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30(CM+TP)	©
UE 18 : Identification bactérienne, détection des pathogènes et contrôle microbiologique	3		EvC EvT	50% 50%	2min 1	Exercice+ TP E	45min+45 min 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
UE 19 : Interactions cellulaires et signalisation	3		EvC EvT	50% 50%	3 1	A7 E	1h30	3 1	A7 E	1h30	1	E	1h30	
UE 20 : Interaction génique et différenciation cellulaire	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
UE 21 : Méthodes d'analyse des composés biologiques	3		EvC EvT	50% 50%	2 1	A8 E	15 min 1h30	2 1	A8 E	15 min 1h30	1	E	1h30	
UE 22 : Organites de la fonction à la pathologie	3		EvC EvT	50% 50%	2 1	A8 E	15 min 1h30	2 1	A8 E	15 min 1h30	1	E	1h30	
UE 23 : Parasitologie	3		EvC EvT	50% 50%	2min 1	A9 E	15 min 1h30	1	E	1h30	1	O	20min	

UE 24 : Perception de l'environnement, défense de l'organisme et perpétuation de l'espèce	3		EvC EvT	20% 80%	3 1	A6+A10 E	3h	1	E	3h	1	O	30min	
UE 25 : Physiologie de la nutrition des plantes	3		EvC		2	E	2*45min	2	E	2*45min	1	E	1h30	
UE 26 : Physiopathologie	3		EvC		6	10+5E	20min+5*15min	6	10+5E	20min+5*15min	1	E	1h30	
UE 27 : Phytopathologie, Agroécologie et Environnement	3		EvC EvT	50% 50%	2 1	O+A11 E	10min 1h	1	E	1h	1	E	1h	©
UE 28 : Programmation et modèles	3		EvC		2min	A12+E	30 min	1	E	1h30	1	E	1h30	
UE 29 : Projets pluridisciplinaires structurants	3		EvC		2	M+A		2	M+A		1	O	30min	
UE 30 : Reproduction, croissance et vieillissement	6		EvC EvT	50% 50%	2min 1	A9 E	2h	1	E	2h	1	E	2h	©
UE 31: Sciences expérimentales pluri EC 1 : Biologie EC 2 : Chimie	6	60% 40%	EvC EvT EvC EvT	50% 50% 50% 50%	2 1 4 1	A14+TP E TP E	45 min 45 min	1 1	E E	45min 45min	1 1	E E	45min 45min	© pour l'EC1 pas pour l'EC2
UE 32: Statistiques 2	3		EvC		2	E ou A15	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES :

A1= CR de TP et TD et O

A2= fichier excel + compte rendu de TP

A3= écrits réalisés sur le terrain

A4 : relevé floristique + rapport

A5=devoirs maison

A6= CR TP

A7= CR TP + test en ligne+ études de doc dans moodle

A8 : tests en ligne

A9 : CR de TP et/ou questions (en relation avec le TP, sur des articles scientifiques...); O = Oral sur la préparation du TP et compréhension des tests réalisés;

E = Examen écrit en TD

A10=travaux rendus en TD

A11=rapport écrit

A12=projet réalisé tout au long du semestre

A13 : rapport+oral de sortie

A14 : document de synthèse

A15 : examen en ligne

© : Conservation de la note d'EvC en 2^{nde} chance si > ou égale à 10, mais pas d'une année sur l'autre

Les étudiants de la spécialité Biologie cellulaire et Physiologie suivent les UE 1,2, 14, 19, 21, 32 comme fondamentales puis 9 ects de spécialisation à choisir dans un pack (pack1 : UE11 et 12, pack2 : UE11, 7, 10, pack3 : UE11, 27, 28, pack4 : UE7, 10, 27)

Les étudiants de la spécialité Biologie des organismes, des populations et des écosystèmes suivent les UE 1, 2, 3, 4, 9, 25, 32 comme fondamentales puis 9 ects de spécialisation à choisir dans un pack (pack1 : UE 25, 27, 22, pack2 : UE11, 28, 15, UE20, pack3 : UE5, 18, 23, pack4 : UE22, 26, 17, pack 5 : UE10 et 12). Les étudiants de la spécialité pluridisciplinaire suivent les UE 1, 2, 3, 11, 24, 25 comme fondamentales, et les UE 13, 29 et 31 comme spécialisation

Licence Sciences de la Vie, parcours Sciences de la Vie et de la Terre-Niveau 2

Compensation intégrale : ☐ oui ☒ non

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 57 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec une évaluation terminale comptant pour moins de 70% (50 % si moins de 40 inscrits au parcours)

Intitulé des blocs de connaissances et de compétences et code couleur / légende :

Ces blocs sont divisés par semestre

A et A' : blocs Majeure du S3 et du S4

B et B' : blocs mineure du S3 et du S4

C et C' : blocs transverse du S3 et du S4

Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Rq
UE1 : Anglais	3		EvC		2	E+O	45min+10min	2	E+O	45min+10min	2	E+O	45min+10min	
UE 2 : PPP	3		EvC EvT	60% 40%	2 2	A1+O A1+O	10min 5 min	2	E+O	Document+10min	1	O	10min	
UE 3 : Biologie et génétique moléculaires, Bioinformatique	6		EvC EvT	50% 50%	2 1	E+A2 E	1h par E 2h	2	E+A4	2h	1	E	2h	©
UE 4 : Reproduction animale et végétale	3		EvC		2	E	45 min par E	2	E	45 min par E	2	E	45 min par E	
UE 5 : Développement animal et végétal	6		EvC EvT	50% 50%	1 1	A3 E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h	
EC 1 : Développement végétal			EvC EvT	50% 50%	2 1	A3 E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h	
EC 2 : Développement animal			EvC EvT	50% 50%	2 1	A3 E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h	
UE 6 : Cartographie	3		EvC EvT	50% 50%	2 1	TP O	30 min	1	O	30 min	1	O	30 min	
UE 7 : Minéralogie et pétrologie de base	6		EvC EvT	50% 50%	2 1	TP E	2h	1	E	2h	1	E	2h	©
EC 1 : Minéralogie			EvC EvT	50% 50%	2 1	TP E	2h	1	E	2h	1	E	2h	

EC 2 : Pétrologie			EvC EvT	50% 50%	2 1	TP E	2h	1	E	2h	1	E	2h	©
-------------------	--	--	------------	------------	--------	---------	----	---	---	----	---	---	----	---

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES :

A1=document

A2=évaluation en ligne H&S

A3=tests en ligne

© : Conservation de la note d'EvC en 2nde chance si > ou égale à 10, mais pas d'une année sur l'autre

Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Rq
UE 1 : Anglais	3		EvC		2	O	10+10 min	2	O	10+10 min	2	O	10+10 min	
UE 2 : Cellule et énergie	6		EvC EvT	50% 50%	2 1	E E	1h 2h	1	E	2h	1	E	2h	
UE 3 :Microbiologie	3		EvC EvT	50% 50%	2 1	A1+O E	10 min 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	©
UE 4 : Diversité des interactions dans le monde vivant	3		EvC EvT	50% 50%	2 min 1	A1 E	1h30	1	E	1h30	1	O	15 min	
UE 5 : Physiologie des communications	6		EvC EvT	50% 50%	3min 1	A2 E	2h	1	E	2h	1	E	2h	©
UE 6 : Histoire de la Terre et de la Vie	6		EvC EvT	50% 50%	2min 1	TP E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
UE 7 : Enveloppes fluides et climat	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES :

A1= tests en ligne et compte rendu de TP

A2=CR TP

© : Conservation de la note d'EvC en 2^{nde} chance si > ou égale à 10, mais pas d'une année sur l'autre

Licence Sciences de la Vie, parcours Sciences de la Vie et de la Terre-Niveau 3

Compensation intégrale : ☐ oui ☒ non

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 57 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec une évaluation terminale comptant pour moins de 70% (50 % si moins de 40 inscrits au parcours)

Intitulé des blocs de connaissances et de compétences et code couleur / légende :

Ces blocs sont divisés par semestre

A et A' : blocs Fondamental du S5 et du S6

B et B' : blocs mineure du S5 et du S6

C et C' : blocs transverse du S5 et du S6

Semestre 5 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											Rq
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
UE 1 : Anglais	3		EvC		2	E+O	10min+15min	2	E+O	10min+15min	2	E+O	10min+15min	
UE 2 : pré-pro 2 enseignement	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
UE 3 : Assurer les besoins physiologiques fondamentaux de l'organisme	3		EvC EvT	50% 50%	5 1	A1+A2 E	3h	1	E+O	3h+30min	1	O	30 min	
UE 4 : Biodiversité des végétaux	3		EvC EvT	50% 50%	2 1	E+M E	45 min 1h30	1	E	1h30	1 1	O E	15 min 1h30	©
UE 5 : Ecologie fonctionnelle	3		EvC EvT	50% 50%	2 1	TP+A5 E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
UE 6 : Ecologie moléculaire: du gène à l'écosystème	3		EvC EvT	50% 50%	2min	A6+A7	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
UE 7 : La plante dans son environnement	3		EvC EvT	50% 50%		A9+TP E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	EvC EvT
UE 8 : Outils géophysiques et géochimiques	3		EvC EvT	50% 50%	2 1	O E	15min 1h30	1	E	1h30	1	O	15min	
UE 9 : Sédimentologie	3		EvC EvT	50% 50%	2 1	A10+TP E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h	EvC EvT
UE 10 : Systématique animale	3		EvC EvT	50% 50%	3 1	A13 E	2h	1	E	2h	1	E	2h	©

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES :

A1= travaux rendus en TD

A2= Compte rendu de travaux pratiques

A5= réalisation d'une vidéo

A6=1 EvC de TP (30 min) et 1 EvC numérique (15 min)

A7=évaluation en ligne H&S

A9= synthèse bibliographique sous forme de poster

A10= exercice réalisé sur le terrain

A13=-évaluation de dissection, exercices de de détermination et classification, CR de TP (Schéma de plan d'organisation, tableau comparatif etc.)

© : Conservation de la note de EvC en 2^{nde} chance si > ou égale à 10, mais pas d'une année sur l'autre

Semestre 6 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											Rq
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
UE 1 : Anglais	3		EVC		2	E+O	5min+10min	2	E+O	5min+10min	2	E+O	5min+10min	
UE 2 : UE libre (voir MCC des UE libres)	3													
UE 3 : Animal et milieu de Vie	3		EvC EvT	50% 50%	2min 1	A1 E	2h	1	E	2h	1	E	2h	©
UE 4 : De l'océan à la chaîne de montagne	6		EvC EvT	50% 50%	2min 1	O+E E+M	15+30 min 1h	1	E	1h30	1	E	1h30	
UE 5 : Ecole pédagogique de terrain	3		EvC		2	CR sortie+E	45 min	2	CR sortie+ E	45 min	1	O	15 min	
UE 6 : Evolution biologique	3		EvC	50%	2	E+TP info	30min +1h30	2	E+TP info	30 min+1 h30	1	E	1h30	
			EvT	50%	1	E	1h30	1	E	1h30				
UE 7 : Géodynamique interne	3		EvC EvT	60% 40%	2 2	TP+O E+TP	1h30+ 1h	2	E+TP	2h+1h	2	E+TP	1h30+ 1h	
UE 8 : Perception de l'environnement, défense de l'organisme et perpétuation de l'espèce	3		EvC EvT	50% 50%	3 1	A6+A10 E	3h	1	E	3h	1	O	30min	
UE 9 : Physiologie de la nutrition des plantes	3		EvC		2	E	2*45m in	2	E	2*45m in	1	E	1h30	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES :

A1= CR de TP et TD et O

A6= CR TP

A10=travaux rendus en TD

© : Conservation de la note d'EvC en 2nde chance si > ou égale à 10, mais pas d'une année sur l'autre



**MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPETENCES
Année universitaire 2019 - 2020**

**Unités d'enseignement
LICENCES L1 DE SCIENCES**

Comité de pilotage PAC_SPLS : examen le 4 septembre 2019
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 24 septembre 2019

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is positioned above the name of the Vice-President of Formations.

Françoise PEYRARD

Organisation de la formation

Coordinateur pédagogique (directrice du SPLS) :

CANET Isabelle, direction.spls@uca.fr

Référents pédagogiques (DEPA)

Chimie	HELAINE Virgil, virgil.helaine@uca.fr
Informatique	LOISEAU Yannick, yannick.loiseau@uca.fr
Mathématiques :	DELAY Benjamin, depa.maths@uca.fr
Physique - SPI :	BERRY Laure, laure.berry@uca.fr
Sciences de la Terre :	OLIVIER Nicolas, nicolas.olivier@uca.fr
Sciences de la Vie :	CADET Rémi, remi.cadet@uca.fr
	MOREL Frédéric, frederic.morel@uca.fr
Sciences pour la Santé :	BONNET Jean-Louis, jean-louis.bonnet@uca.fr

Contact en scolarité :

BRUGIERE Dominique, dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements

- Pas de contrôle systématique de l'assiduité en CM et en TD. La prise en compte de l'assiduité pourra néanmoins intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCC propres à chaque UE.
- Contrôle systématique de l'assiduité en TP.

Stages

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Évaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve d'évaluation continue

En cas d'absence **justifiée** à une épreuve d'évaluation continue :

- si le nombre de notes du CC est égal à 2, une épreuve de substitution est mise en place ;
- si le nombre de notes du CC est supérieur ou égal à 3, il y a possibilité soit de neutraliser la note, soit de mettre en place une épreuve de substitution.

Une absence **injustifiée** correspond à un 0 comptant dans la moyenne.

Toute absence à une épreuve de substitution est considérée comme injustifiée.

Accès à la salle d'examen

Accès autorisé jusqu'à au plus tard 30 minutes après le début de l'épreuve, à l'exception des épreuves de TP pour lesquelles aucun retard n'est toléré.

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Éléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation, l'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2^{nde} chance les EC qu'il a validés.

Si une seule épreuve de 2^{nde} chance est prévue pour l'ensemble de l'UE, et sauf indication expresse, l'étudiant doit repasser en 2^{nde} chance l'intégralité des EC, y compris les EC qu'il a validés.

Régime Spécial d'Études (RSE)

Les aménagements possibles dans la cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et de groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne...)
- obtenir des aménagements d'examens (évaluation terminale à la place de l'évaluation continue...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Maquettes de la formation :

Principe général de compensation :

	Compensation intégrale	Blocs non compensables	Choix de la compensation asymétrique
Niveau 1	X		

Portails N1 et mentions de licences correspondantes

Portails de N1	Mentions de licence accessibles à partir du portail
Z1P1 : Sciences pour la Santé - Chimie - Sciences de la Vie	Sciences pour la Santé ; Chimie ; Sciences de la Vie
Z1P2 : Sciences de la Vie - Chimie - Mathématiques	Sciences de la Vie ; Chimie ; Mathématiques
Z1P3 : Sciences de la Vie - Chimie - Sciences de la Terre	Sciences de la Vie ; Chimie ; Sciences de la Terre
Z1P4 : Chimie - Mathématiques - Physique SPI	Chimie ; Mathématiques ; Physique ; Sciences pour l'Ingénieur
Z1P5 : Physique SPI - Mathématiques - Informatique	Physique ; Mathématiques ; Informatique ; Sciences pour l'Ingénieur <i>Portail obligatoire pour les étudiants en cursus Prep'Isima</i>
Z1P6 : Mathématiques - Physique SPI - Sciences de la Terre	Mathématiques ; Physique ; Sciences de la Terre ; Sciences pour l'Ingénieur
Z1P7 : Mathématiques - Informatique - Economie	Mathématiques ; Informatique ; Mathématiques Appliquées aux Sciences Humaines et Sociales (MIASHS)
Z1P8 : Sciences de la Terre - Chimie - Physique SPI	Sciences de la Terre ; Chimie
Z1P9 : PEIP A	Mathématiques ; Sciences pour l'Ingénieur <i>Portail réservé aux étudiants en cursus PEIP A et obligatoire pour ces derniers</i>
Z1PA : PEIP B	Chimie <i>Portail réservé aux étudiants en cursus PEIP B et obligatoire pour ces derniers</i>
PP1 : 1 ^{ère} année de parcours progressif	Accès à la 2 ^{ème} année de parcours progressif, en portail Z1P1 à Z1P8
DL : double licence de mathématiques et de physique	Double licence de mathématiques et de physique

UE du semestre 1 à suivre dans chaque portail de N1

Crédits ECTS	Intitulé des UE (et code APOGEE)	Portails										
		Z1P1	Z1P2	Z1P3	Z1P4	Z1P5	Z1P6	Z1P7	Z1P8	Z1P9	Z1PA	PP1
3	Tronc commun de mathématiques (Z120AU02)	F	F	F	F	F	F	F	F			F
3	MTU-FLE (Z1XXAU05)	Op	Op	Op	Op	Op	Op	Op	Op			Op
3	MTU-O2i (Z1XXAU01)	Op	Op	Op	Op	Op	Op	Op	Op			Op
3	MTU-Remise à niveau (Z1XXAU06)	Op	Op	Op	Op	Op	Op	Op	Op			Op
8	Sciences pour la santé (Z127AU01)	F										
8	Biologie (Z126AU01)	F	F	F								
8	Chimie (Z119AU01)	F	F	F	F				F		F	
8	Mathématiques (Z120AU01)		F		F	F	F	F		F	F	
8	La Terre 3e planète du système solaire (Z122AU01)			F			F		F			
8	Physique-Sciences pour l'Ingénieur (Z124AU01)				F	F	F		F	F		
8	Informatique (Z125AU01)					F		F				
8	Economie et gestion (Z103AU01)							F				
8	Informatique Chimie (Polytech A1 ; Z1XXAU02)									F		
8	Informatique Biologie (Polytech B1 ; Z1XXAU04)										F	
2	Anglais PEIP (1102AU01)									F	F	
2	MTU O2i PEIP (Z1XXAU03)									F	F	
2	TC Mathématiques PEIP (Z120AU03)									F	F	
6	Renforcement 1											F

F : fondamental (suivi par tous les étudiants du portail)

Op : MTU-FLE remplace MTU-O2i pour les étudiants qui ont besoin de FLE ; MTU-Remise à niveau remplace MTU-O2i pour les étudiants en parcours renforcé.

Combinaisons possibles au semestre 2 dans chaque portail de N1

Les UE à suivre sont fonction de la combinaison choisie par l'étudiant. Les combinaisons possibles sont les suivantes :

Z1P1 Portail Sciences pour la Santé Chimie Sciences de la Vie

C1 : Biologie et Chimie en AB et Santé en C

C2 : Biologie et Santé en AB et Chimie en C

C3 : Chimie et Santé en AB et Biologie en C

Z1P2 Portail Sciences de la Vie Chimie Mathématiques

C1 : Biologie et Chimie en AB et Mathématiques en C

C2 : Biologie et Mathématiques en AB et Chimie en C

C3 Chimie et Mathématiques en AB et Biologie en C

Z1P3 Portail Sciences de la Vie Chimie Sciences de la Terre

C1 : Biologie et Chimie en AB et Géologie en C

C2 : Biologie et Géologie en AB et Chimie en C

C3 : Chimie et Géologie en AB et Biologie en C

Z1P4 Portail Chimie Mathématiques Physique - SPI

C1 Chimie et Mathématiques en AB et Physique en C

C2 Chimie et Physique en AB et Mathématiques en C

C3 Chimie et SPI en AB et Mathématiques en C

C4 Mathématiques et Physique en AB et Chimie en C

C5 Mathématiques et SPI en AB et Chimie en C

Z1P5 Portail Physique SPI Mathématiques Informatique

C1 : Informatique et Physique en AB et Mathématiques en C

C2 : Mathématiques et Informatique en AB et Physique en C

C3 : Informatique et SPI en AB et Mathématiques en C

C4 : Mathématiques et Physique en AB et Informatique en C

C5 : Mathématiques et SPI en AB et Informatique en C

C6 : Combinaison réservée aux Prep'Isima et obligatoire pour ces derniers

Z1P6 Portail Mathématiques Physique SPI Sciences de la Terre

C1 Géologie et Mathématiques en AB et Physique en C

C2 Mathématiques et Physique en AB et Géologie en C

C4 Physique et Géologie en AB et Mathématiques en C

Z1P7 Portail Mathématiques Informatique Economie

C1 Mathématiques et Economie en AB et Informatique en C

C2 Mathématiques et Informatique en AB et Economie en C

Z1P8 Portail Sciences de la Terre Chimie Physique SPI

C3 Géologie et Chimie en AB et Physique en C

UE du semestre 2 à suivre dans chaque portail N1

Les UE à suivre sont fonction de la combinaison choisie par l'étudiant (parmi les combinaisons possibles de la page précédente).

Crédits ECTS	Intitulé des UE (et code APOGEE)	Portail											
		Z1P1	Z1P2	Z1P3	Z1P4	Z1P5	Z1P6	Z1P7	Z1P8	Z1P9	Z1PA	PP1	DL
3	Anglais (Z1XXBU01)	Op	Op	Op	Op	Op	Op	Op	Op	F	F	Op	F
3	Français Langue Etrangère (ZXXBU04)	Op	Op	Op	Op	Op	Op	Op	Op			Op	
3	Mathématiques appliquées aux portails contenant des maths (Z120BU03)		F		F	F	F	F		F	F	Op	F
3	Mathématiques appliquées aux portails sans maths (Z120BU04)	F		F					F			Op	
9	Chimie A/B (Z119BU01)	C1, C3	C1, C3	C1, C3	C1, C2, C3				F				
6	Chimie C (Z119BU02)	C2	C2	C2	C4, C5								
9	Mathématiques A/B (Z120BU01)		C2, C3		C1, C4, C5	C2, C4, C5, C6	C1, C2	C1, C2					F
6	Mathématiques C (Z120BU02)		C1		C2, C3	C1, C3	C4						
6	Cours Physique - Sciences pour l'Ingénieur (Z124XXX)				F	C1, C2, C3, C4, C5	F		F				F
3	TP Physique (Z124XXX)				C2, C4	C1, C4	C2						F
3	TP Sciences pour l'Ingénieur (Z124XXX)				C3, C5	C3, C5							
9	Economie et gestion A/B (Z103BU01)							C1					
6	Economie et gestion C (Z103BU02)							C2					
9	Info A/B (Z125BU01)					C1, C2, C3, C6		C2					
6	Informatique C (Z125BU02)					C4, C5		C1					
3	Géologie et volcanologie régionales (Z122BU02)			C2, C3			C1, C4		F				
6	Surface de la Terre, atmosphère et environnement (Z122BU01)			F			F		F				
9	Biologie A/B (Z126BU01)	C1, C2	C1, C2	C1, C2									
6	Biologie C (Z126BU02)	C3	C3	C3									
9	Sciences pour la Santé A/B (Z127BU01)	C1											
6	Sciences pour la Santé C (Z127BU02)	C2, C3											
8	Mathématiques A/B PEIP (Z120BU05)									F	F		

Crédits ECTS	Intitulé des UE (et code APOGEE)	Portail											
		Z1P1	Z1P2	Z1P3	Z1P4	Z1P5	Z1P6	Z1P7	Z1P8	Z1P9	Z1PA	PP1	DL
6	Cours Physique - Sciences pour l'Ingénieur PEIP (Z124XXX)									F			
3	TP Sciences pour l'Ingénieur PEIP (Z124XXX)									F			
8	Informatique Chimie (Polytech A2 ; Z1XXBU02)									F			
8	Chimie PEIP B (Z119BU03)										F		
8	Informatique Biologie (Polytech B2 ; Z1XXBU03)										F		
6	Informatique C' - Prep'Isima (Z125BU03)					C6							
6	Renforcement 2											F	
9	Probabilités et Statistiques (Z220DU01)												F

F : fondamental (suivi par tous les étudiants du portail)

Op : FLE remplace Anglais pour les étudiants qui ont besoin de FLE

Licences de sciences (parcours standard ou parcours adapté) – NIVEAU 1

Niveau 1 en compensation intégrale

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

Z1P1 Portail Sciences pour la Santé Chimie Sciences de la Vie	54 crédits
Z1P2 Portail Sciences de la Vie Chimie Mathématiques	54 crédits
Z1P3 Portail Sciences de la Vie Chimie Sciences de la Terre	54 crédits
Z1P4 Portail Chimie Mathématiques Physique -SPI	48 crédits
Z1P5 Portail Physique SPI Mathématiques Informatique	40 crédits (46 crédits pour les Prep'Isima)
Z1P6 Portail Mathématiques Physique SPI Sciences de la Terre	48 crédits
Z1P7 Portail Mathématiques Informatique Economie	46 crédits
Z1P8 Portail Sciences de la Terre Chimie Physique SPI	48 crédits
Z1P9 Portail Peip A	49 crédits
Z1PA portail Peip B	55 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec une évaluation terminale comptant pour moins de 70% (50 % si moins de 40 inscrits au parcours)

UE transversales des Licences de Sciences

Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE Tronc commun Maths (Z120AU02)	3		EvC EvT	20/80	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE Tronc commun Maths PEIP (Z120AU03)	2		EvC EvT	20/80	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE Méthodologie du Travail Universitaire (MTU) - Outils Informatiques et Internet (O2I) (Z1XXAU01)	3		EvC		3	A		3	A		1	A	1h30
UE Méthodologie du Travail Universitaire (MTU) - Outils Informatiques et Internet (O2I) PEIP (Z1XXAU03)	2		EvC		3	A		3	A		1	A	1h30
UE Méthodologie du Travail Universitaire (MTU) -Français Langue Etrangère (FLE) (Z1XXAU05) EC1 : bureautique EC2 : langue française	3	0.5	EvC		2	A		1	A		1	A	1h30
		0.5	EvC		2	E+O	1h30+15mn	1	E	1h30	1	E	1h
UE Méthodologie du Travail Universitaire (MTU) - Remise à Niveau (RAN) (Z1XXAU06) EC1 : méthodologie et bureautique EC2 : RAN	3	0.66	EvC		3	A		3	A		1	A	1h30
		0.34	EvC		2	E+A		2	E+A		1	E	0h30
Anglais PEIP (1102AU01)	2		EvC		3	A		3	A		1	A	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES :

- UE Tronc Commun Maths : L'utilisation de la calculatrice est autorisée lors des épreuves. Pas de conservation de la note d'EvC en 2^{nde} chance.
- UE MTU/O2i/Recherche documentaire : en évaluation initiale, A désigne une évaluation de documents à remettre dans la plateforme de cours en ligne, en 2^{nde} chance un test sur ordinateur.
- UE MTU-FLE (remplace MTU/O2i pour les étudiants ayant besoin de cours de FLE) : dans l'EC 1 en évaluation initiale, A désigne une évaluation de documents à remettre dans la plateforme de cours en ligne, en 2^{nde} chance un test sur ordinateur.
- UE MTU-RAN (remplace MTU/O2i pour les étudiants en parcours adapté) :
 - EC1 : en évaluation initiale, A désigne une évaluation de documents à remettre dans la plateforme de cours en ligne, en 2^{nde} chance un test sur ordinateur.
 - EC 2 : l'écrit est constitué d'un QCM, A tient compte de la participation et du travail personnel fourni par l'étudiant en remise à niveau.
- UE Anglais PeiP : A désigne une évaluation de documents à remettre dans la plateforme de cours en ligne.

UE transversales des Licences de Sciences (suite)

Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE Maths appliquées aux portails contenant des maths (Z120BU03)	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE Maths appliquées aux portails sans maths (Z120BU04)	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE Anglais (Z1XXBU01)	3		EvC		2	E O	1h 5min	2	E O	1h 5 min	2	E O	1h 5min
UE Français Langue Etrangère (Z1XXBU04)	3		EvC		2	E+A		1	E	1h	1	E	1h

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES :

- UE Maths appliquées aux portails avec ou sans maths : l'utilisation de la calculatrice est autorisée lors des épreuves.
- UE FLE (remplace l'UE d'anglais pour les étudiants ayant besoin de cours de FLE) : A désigne un dossier réalisé en groupe.

Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE Mathématiques (Z120AU01)	8		EvC EvT	50/50	2 1	E+A E	2h	1	E	2h	1	E	2h

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES :

- La première note d'évaluation continue "Autre", commune à tous les étudiants, consiste en plusieurs petits contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation des passages au tableau et tient compte de la participation.
- La note de 2^{nde} chance de cette UE prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2^{nde} chance.

UE Spécifiques - Mathématiques (suite)

Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE Mathématiques A/B (Z120BU01)	9		EvC EvT	60/40	2 1	E+A E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE Mathématiques A/B PEIP (Z120BU05)	8		EvC EvT	60/40	2 1	E+A E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE: Maths C (Z120BU02)	6		EvC EvT	60/40	2 1	E+A E	1h	1	E	1h	1	E	1h

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES :

- L'épreuve d'évaluation continue "Autre" consiste en plusieurs petits contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation de passages au tableau et tient compte de la participation.
- Dans ces UE, la note de 2nde chance de cette UE prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance.

UE spécifiques - Physique et Sciences pour l'ingénieur

Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE Physique - Sciences pour l'Ingénieur (Z124AU01)	8	0.425	EvC	30/70	2	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
EC Optique			EvT		1								
EC Électricité		0.425	EvC	30/70	2	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
			EvT		1								
EC Physique expérimentale 1		0.15	EvC		2	TP					1	E	1h30

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Remarques :

- Pour chaque EC, pas de conservation de la note d'EvC en 2nde chance.
- Les durées des épreuves indiquées sont celles des évaluations terminales.

UE spécifiques - Physique et Sciences pour l'ingénieur (suite)

Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE Cours Physique/SPI (Z124XXX)	6												
EC Mécanique		0.5	EvC	30/70	2								
			EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
EC Électro-magnétostatique		0.5	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE TP Sciences pour l'Ingénieur (Z124XXX)	3		EvC		2	TP		2	TP		1	E	1h30
UE TP Physique (Z124XXX)	3		EvC		2	TP		2	TP		1	E	1h30
UE Cours Physique/SPI PEIP (Z124XXX)	6												
EC Mécanique		0.5	EvC	30/70	2								
			EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
EC Électro-magnétostatique		0.5	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE TP Sciences pour l'Ingénieur PEIP (Z124XXX)	2		EvC		2	TP		2	TP		1	E	1h30

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Remarques :

- UE Cours Physique/SPI et UE Cours Physique/SPI PEIP : pas de conservation de la note d'EvC en 2^{nde} chance dans l'EC Mécanique.
- Les durées des épreuves indiquées sont celles des examens terminaux.

Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE Chimie (Z119AU01)	8												
EC1 : Réactions en solution aqueuse		0.35	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
EC2 : TP Réactions en solution aqueuse		0.2	EvC		3	TP+2A	1h30/-/0h15	2	TP+A	1h30 /-	1	E	0h45
EC3 : Atomistique et liaisons		0.45	EvC		2	E	0h45/0h45	1	E	1h30	1	E	1h30

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES :

- Pour l'EC2 : l'évaluation continue de TP est une évaluation sur l'un des TPs (tiré au sort) + un QCM théorique sur l'ensemble des TPs (total : 1h30). Le premier A est 1 QCM sur la sécurité, en ligne (15%). Le deuxième A est 1 QCM pratique sur l'ensemble des TPs (35%, réalisé en TD, 15 min).

Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE Chimie A/B (Z119BU01) EC 1 : thermodynamique et cinétique chimiques EC 2 : réactivité organique	9	0.5 0.5	EvC EvC		2 2	E E	1h 1h	2 2	E E	1h 1h	1 1	E E	2h 2h
UE Chimie A/B PEIP B (Z119BU03) EC 1 : thermodynamique et cinétique chimiques EC 2 : réactivité organique	8	0.5 0.5	EvC EvC		2 2	E E	1h 1h	2 2	E E	1h 1h	1 1	E E	2h 2h
UE Chimie C (Z119BU02) EC 1 : thermodynamique et cinétique chimiques EC 2 : réactivité organique	6	0.5 0.5	EvC EvC		2 2	E E	1h 1h	2 2	E E	1h 1h	1 1	E E	2h 2h

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE Informatique (Z125AU01)	8	0.4	EvT	12/88	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
EC1 : Base de la numération		0.6	EvC		≥2	A	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
EC2 : Introduction à l'Algorithmique			EvT		1	E							

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES :

- EC2 : les notes d'évaluation continue "Autre" consistent en plusieurs petits contrôles à rendre pendant les séances ou entre deux séances de TP Initiation Shell. Pas de conservation de la note d'EvC en 2^{nde} chance.

Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Évaluation initiale					RSE			2 ^{de} chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Informatique A/B (Z125BU01)	9	0.4	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
EC1 : Algorithmique 1		0.6	EvC		2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	1	1	1h30
UE 2 : Informatique C (Z125BU02)	6	0.5	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
EC1 : Algorithmique 1		0.5	EvC		2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	1	1	1h30
UE 3 : Informatique C' - Prep'Isima (Z125BU03)	6	0	--		--	--	--	--	--	--	--	--	--
EC1 : Métiers de l'informatique		0.33	EvC		≥2	TP		≥2	TP				
EC2 : Ateliers de développement sous Linux		0.34	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	3h
EC3 : Maths pour l'ingénierie		0.33	EvT		1	E	1h	1	E	1h			

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Remarques :

- UE1, UE2 : pas de conservation de note d'EvC en 2^{de} chance. En cas d'absence justifiée à l'une des épreuves d'évaluation continue de l'EC2, une épreuve de substitution de 1h30 est mise en place (en évaluation initiale). Cette épreuve de substitution couvre l'ensemble du programme de l'EC2.
- UE 3 : Il s'agit d'une UE spécifique Prép'ISIMA. Pour rappel, les modalités de la Prép'ISIMA supposent la réussite du N1 en évaluation initiale, et une moyenne supérieure ou égale à 10 dans chaque EC de l'UE 3 (note d'évaluation initiale ; l'épreuve de substitution étant une note d'évaluation initiale). Pour chaque absence justifiée à une épreuve, une épreuve de substitution est mise en place (en évaluation initiale). La 2^{de} chance est constituée d'une seule épreuve de 3h, divisée en trois sous-parties (une par EC). Un étudiant ayant eu au moins 10/20 en évaluation initiale à un EC peut être dispensé de traiter la partie correspondante dans l'épreuve de 2^{de} chance.

Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE : Economie-Gestion (Z103AU01)	8	0.67	EvC		2	E		1	E	1h30	1	E	1h
EC 1 : Introduction à l'économie		0.33	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
EC 2 : Histoires des organisations et des faits économiques													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE : Economie-Gestion A/B (Z103BU01)	9	0.5	EvC		2			1	E	1h	1	E	1h
EC 1 : Microéconomie 1		0.5	EvC		2	E		1	E	1h30	1	E	1h
UE : Economie-Gestion C (Z103BU02)	6	0.6	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
EC 1 : Microéconomie 1		0.4	EcT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
EC 2 : Grands problèmes économiques contemporains													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

UE spécifiques : Sciences de la Terre

Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{de} chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
La terre 3 ^{ème} planète du système solaire (Z122AU01)	8		EvC EvT	50/50	3 1	E E	2h	1	E	2h	1	E	2h

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES :

- Pas de conservation de note d'EvC en 2^{de} chance.

UE spécifiques : Sciences de la Terre (suite)

Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
Surface de la Terre, atmosphère et environnement (Z122BU01)	6		EvC EvT	50/50	≥ 2 1	A E	1h 2h	1	E	2h	1	E	2h
Géologie et Volcanologie régionales (Z122BU02)	3		EvC EvT	50/50	≥ 2 1	M E	2h	1	E	2h	1	E	2h

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES :

- UE Surface de la Terre, atmosphère et environnement : A désigne un rendu de TD, un questionnaire en ligne, un dossier de classe inversée.
- Dans ces UE, pas de conservation de note d'EvC en 2^{nde} chance.

Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE Biologie (Z126AU01)	8	0.625	EvC	50/50	≥2	E + A	1h	1	E	2h	1	E	2h
EC1 : La cellule unité fonctionnelle du vivant			EvT		1	E	2h						
EC2 : Apparition et diversification du vivant		0.375	EvC	50/50	3	E	20 min	1	E	1h30	1	E	1h
			EvT		1	E	1h30						

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES :

- EC1 : évaluation continue n°1 : une épreuve écrite en amphi pendant les journées banalisées (35% de la note) ; évaluations continues n°2 et 3 : 2 tests en ligne via moodle (5 et 10% de la note). Pas de conservation de note d'EvC en 2nde chance.
- EC2 : Pas de conservation de notes d'EvC en 2nde chance.

Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE Biologie A/B (Z126BU01) EC1 : Bases de la transmission de l'information génétique EC2 : Écologie générale EC3 : Diversité des êtres vivants	9	0.33	EvC	55/45	2	E+TP	1h	1	E	1h	1	E	1h
			EvT		1	E	1h						
		0.33	EvC	50/50	2	M+TP	1h	1	E	1h	1	E	1h
			EvT		1	E	1h						
		0.33	EvC	50/50	2	TP	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
			EvT		1	E							
UE Biologie C (Z126BU02) EC1 : Bases de la transmission de l'information génétique EC2 : Écologie générale EC3 : Diversité des êtres vivants	6	0.33	EvC	55/45	2	E+TP	1h	1	E	1h	1	E	1h
			EvT		1	E	1h						
		0.33	EvT	50/50	1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
			EvC		2	TP + A	20 min						
		0.33	EvC	50/50	2	TP + A	20 min	1h30	E	1h	1	E	1h
			EvT		1	E							

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES :

- Pour tous les EC : pas de conservation des notes d'EvC en 2^{ème} chance.

Semestre 1 :

	Crédits UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE Sciences pour la Santé (Z127AU01)	8	0.3125	EvC	35/65	2	E	30min	1	E	50min	1	E	50min
EC1 : Anatomie Humaine			EvT		1		50min						
EC2 : Embryologie - Histologie – Organogénèse		0.375	EvC	35/65	2	E	30min	1	E	50min	1	E	50min
			EvT		1		50 min						
EC3 : Santé - Société – Humanité		0.3125	EvC	35/65	2	E	30min	1	E	50min	1	E	50min
			EvT		1		50 min						

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES :

- pas de conservation des notes d'EvC en 2^{nde} chance.
- Evaluations continues n°1 : 1 épreuve commune d'1h pour les 3 EC (20 min/EC) en amphi, 25% de la note par EC – Evaluations continues n°2 : 1 épreuve commune de 30 min pour les 3 EC (10 min/EC) au cours de la séance de TD2 de l'EC2, 10% de la note par EC. La durée indiquée dans le tableau pour chaque EC correspond au total des 2 EvC.
- Evaluation terminale : 1 épreuve commune de 2h30 pour les 3 EC (50 min/EC), 65% de la note par EC.

Semestre 2 :

	crédits UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE Sciences pour la Santé A/B (Z127BU01) : EC1 : Reproduction Humaine EC2 : Embryologie - Histologie – Organogénèse EC3 : Cytogénétique Médicale	9	0.56	EvC	30/70	2		20 min						
			EvT		1	E	1h20	1	E	1h20	1	E	1h20
		0.22	EvC	30/70	2		20 min						
			EvT		1	E	35 min	1	E	35 min	1	E	35 min
		0.22	EvC	30/70	2		20 min						
			EvT		1	E	35 min	1	E	35 min	1	E	35 min
UE Sciences pour la Santé C (Z127BU02) : EC1 : Reproduction Humaine EC2 : Embryologie - Histologie – Organogénèse EC3 : Cytogénétique Médicale	6	0.5	EvC	30/70	2		20 min						
			EvT		1	E	55 min	1	E	55 min	1	E	55 min
		0.25	EvC	30/70	2		20 min						
			EvT		1	E	25 min	1	E	25 min	1	E	25 min
		0.25	EvC	30/70	2		20 min						
			EvT		1	E	25 min	1	E	25 min	1	E	25 min

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES :

- Pas de conservation des notes d'EvC en 2^{ème} chance.
- Les EvCs se dérouleront au sein de chaque EC, en ligne ou en présentiel. La durée indiquée dans le tableau pour chaque EC correspond au total des 2 EvC.
- Evaluation terminale : 1 épreuve de 2h30 pour les 3 EC (9 crédits) et 1 épreuve de 1h45 pour les 3 EC (6 crédits)

Unités spécifiques – Polytech

Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE Polytech A1 (Z1XXAU02)													
EC1 : Atomistique et liaisons	8	0.375	EvC		2	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
EC2 : TP Réactions en solution aqueuse		0.125	EvC		3	TP + 2A	1h30/-/0h15	2	TP+A	1h30 /-	1	E	0h45
EC3 : Introduction à l'Algorithmique		0.5	EvC EvT	12/88	≥2 1	A E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES :

- Pas de conservation des notes d'EvC en 2^{ème} chance.
- Pour l'EC2 : l'évaluation continue de TP est une évaluation sur l'un des TPs (tiré au sort) + un QCM théorique sur l'ensemble des TPs (total : 1h30). Le premier A est 1 QCM sur la sécurité, en ligne (15%). Le deuxième A est 1 QCM pratique sur l'ensemble des TPs (35%, réalisé en TD, 15 min)
- Pour l'EC3, les notes d'évaluation continue "Autre" consistent en plusieurs petits contrôles à rendre pendant les séances ou entre deux séances de TP Initiation Shell. Pas de conservation de la note d'EvC en 2nde chance.

Unités spécifiques – Polytech

Semestre 1 (suite) :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE Polytech B1 (Z1XXAU04)	8	0.5	EvC	50/50	≥2	E + A	1h	1	E	2h	1	E	2h
EC1 : La cellule, unité fonctionnelle du vivant			EvT		1	E	2h						
EC2 : Introduction à l'Algorithmique		0.5	EvC	12/88	≥2	A	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	EvT	1	E										

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES :

- EC1 : évaluation continue n°1 : une épreuve écrite en amph pendant les journées banalisées (35% de la note) ; évaluations continues n°2 et 3 : 2 tests en ligne via moodle (5 et 10% de la note). Pas de conservation de note d'EvC en 2^{nde} chance.
- EC2 : les notes d'évaluation continue "Autre" consistent en plusieurs petits contrôles à rendre pendant les séances ou entre deux séances de TP Initiation Shell. Pas de conservation de la note d'EvC en 2^{nde} chance.

Unités spécifiques – Polytech

Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE : Polytech A2 (Z1XXBU02)													
EC1 : Thermochimie	8	0.375	EvC	50/50	2	E	1h	2	E	1h	1	E	2h
EC2 : Programmation en Python		0.375	EvC		2	TP + A	2	TP+A	E	1H30	1	E	1h30
			EvT		1	E	1h30	1	E	1h30			
EC3 : Projet Polytech		0.25	EvT		1	O	0h15	1	O	0h15	1	O	0H15

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES :

- Pas de conservation de notes d'EvC en 2^{nde} chance.
- Pour l'EC2, l'évaluation continue "Autre" consiste en un projet.

Unités spécifiques – Polytech

Semestre 2 (suite) :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE2 : Polytech B2 (Z1XXBU03)	8	0.375	EvC	55/45	2	E + TP	1h	1	E	1h	1	E	1h
EC1 : Bases de la transmission de l'information génétique			EvT		1	E	1h						
EC2 : Programmation en Python		0.375	EvC	50/50	2	TP + A	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
			EvT		1	E							
EC3 : Projet Polytech		0.25	EvT	-	1	O	0h15	1	O	0h15	1	O	0h15

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES :

- Pas de conservation de notes d'EvC en 2^{de} chance.
- Pour l'EC2, l'évaluation continue "Autre" consiste en un projet.

Licences de sciences (parcours progressif) – NIVEAU 1

Niveau 1 en compensation intégrale

Le parcours progressif débute en décembre pour chaque portail.

Semestre 1 :

- Tronc commun de mathématiques
- MTE-O2i ou MUT-FLE ou MTU-RAN
- UE renforcement 1 (en remplacement des 3 disciplines du portail)

Semestre 2 :

- Anglais ou FLE
- Mathématiques Appliquées
- UE renforcement 2 (en remplacement des 3 disciplines du portail)

Semestres 1' et 2' :

- Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont identiques à celles du parcours normal pour les UE transversales non validées en 1^{ère} année du parcours progressif et les UE disciplinaires en sciences.
- Les étudiants ayant validé l'une des 2 UE Renforcement en 1^{ère} année valident par compensation l'UE C du second semestre.
- Les étudiants ayant validé les 2 UE Renforcement en 1^{ère} année du parcours progressif valident par compensation les 2 UE de la discipline C de leur portail.

Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE Tronc commun Maths (Z120AU02)	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE Méthodologie du Travail Universitaire (MTU) - Outils Informatiques et Internet (O2I) (Z1XXAU01)	3		EvC		3	A		3	A		1	A	1h30
UE Méthodologie du Travail Universitaire (MTU) -Français Langue Etrangère (FLE) (Z1XXAU05) EC1 : bureautique EC2 : langue française	3	2	EvC		2	A		1	A		1	A	1h30
		2	EvC		2	E+O	1h30+15mn	1	E	1h30	1	E	1h
UE Méthodologie du Travail Universitaire (MTU) – Remise à Niveau (RAN) (Z1XXAU06) EC1 : méthodologie et bureautique EC2 : RAN	3	2	EvC		3	A		3	A		1	A	1h30
		1	EvC		2	E+A		2	E+A		1	E	0h30
UE Renforcement 1	6		EvC		3	E		3	E		3	E	1h

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES :

- UE Tronc Commun Maths : L'utilisation de la calculatrice est autorisée lors des épreuves.
- UE MTU/O2i/Recherche documentaire : en évaluation initiale, A désigne une évaluation de documents à remettre dans la plateforme de cours en ligne, en 2^{ème} chance un test sur ordinateur.
- UE MTU-FLE (remplace MTU/O2i pour les étudiants ayant besoin de cours de FLE) : dans l'EC 1 en évaluation initiale, A désigne une évaluation de documents à remettre dans la plateforme de cours en ligne, en 2^{nde} chance un test sur ordinateur.
- UE MTU-RAN (remplace MTU/O2i pour les étudiants en parcours adapté) :
 - EC1 : en évaluation initiale, A désigne une évaluation de documents à remettre dans la plateforme de cours en ligne, en 2^{ème} chance un test sur ordinateur.
 - EC 2 : l'écrit sera constitué d'un QCM, A tiendra compte de la participation et du travail personnel fourni par l'étudiant en remise à niveau.
- UE Renforcement 1 : l'UE est constituée des 3 disciplines du portail de l'étudiant qui compte chacune pour 1/3 de la note finale.

Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE Maths appliquées aux portails contenant des maths (Z120BU03)	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE Maths appliquées aux portails sans maths (Z120BU04)	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE Anglais (Z1XXBU01)	3		EvC		2	E O	1h 5min	2	E O	1h 5 min	2	E O	1h 5min
UE Français Langue Etrangère (Z1XXBU04)	3		EvC		2	E+A		1	E	1h	1	E	1h
UE Renforcement 2	6		EvC		3	E		3	E		3	E	1h

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES :

- UE Maths appliquées aux portails avec ou sans maths : l'utilisation de la calculatrice est autorisée lors des épreuves.
- UE Anglais : les notes d'EvC ne sont pas conservées pour la 2^{nde} chance.
- UE FLE (remplace l'UE d'anglais pour les étudiants ayant besoin de cours de FLE) : A désigne un dossier réalisé en groupe ; les notes d'EvC ne sont pas conservées pour la 2^{nde} chance.
- UE Renforcement 2 : l'UE est constituée des 3 disciplines du portail de l'étudiant qui compte chacune pour 1/3 de la note finale.

Licences de sciences (parcours renforcé double licence Mathématiques Physique) – NIVEAU 1

Niveau 1 en compensation intégrale

Le parcours renforcé Double licence Mathématiques Physique est proposée aux étudiants des portails de S1 contenant un enseignement de mathématiques et de physique.

Il débute en Semestre 2.

Semestre 1 :

- Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont identiques à celles du parcours standard.

Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE Maths appliquées aux portails contenant des maths (Z120BU03)	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE Anglais (Z1XXBU01)	3		EvC		2	E O	1h 5min	2	E O	1h 5 min	2	E O	1h 5min
UE Mathématiques A/B (Z120BU01)	9		EvC EvT	60/40	2 1	E+A E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE Cours Physique/SPI (Z124XXX) EC Mécanique	6	0.5	EvC EvT	30/70	2 1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
EC Electro-magnétostatique		0.5	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE TP Physique (Z124XXX)	3		EvC		2	TP		2	TP		1	E	1h30
UE Probabilités et statistiques (Z220DU01)	9		EvC EvT	50/50	3 1	E+A+TP E	3h	1	E	3h	1	E	3h

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES :

- UE Maths appliquées aux portails avec maths : l'utilisation de la calculatrice est autorisée lors des épreuves.
- UE Anglais : les notes d'EvC ne sont pas conservées pour la 2^{nde} chance.
- UE Mathématiques A/B et UE Probabilités et statistiques : l'évaluation continue "Autre" consiste en plusieurs petits contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation de passages au tableau et tient compte de la participation. La note de 2^{nde} chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2^{nde} chance.
- UE Cours Physique/SPI : pas de conservation de la note d'EvC en 2^{nde} chance dans l'EC Mécanique.



UFR BIOLOGIE

Université Clermont Auvergne

**MODALITES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
Année universitaire 2019 - 2020**

**LICENCE professionnelle Agriculture
biologique : production, conseil,
certification et commercialisation**

Conseil de l'UFR Biologie : 17 juin 2019

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : 24 septembre 2019

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is placed above the name of the official.

Françoise PEYRARD

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention : FUMANAL Boris, boris.fumanal@uca.fr

Intitulés du parcours de la mention : Agriculture Biologique Conseil et Développement

Contact en scolarité : BRUGIERE Dominique, dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements

L'assiduité en TP est obligatoire.

Elle est contrôlée par émargement de l'étudiant.

Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 1

Stages

1 stage long obligatoire de 16 semaines maximum (jusqu'à 30 semaines si contrat d'apprentissage ou de professionnalisation). Stage de septembre à mai (jusqu'à août pour les contrats).

1 stage optionnel (sans rapport ni soutenance) de 1-2 semaines en exploitation agricole selon expérience du candidat.

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Evaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve d'une évaluation continue

La composante les absences justifiées des absences injustifiées :

Sont considérés comme ABJ les motifs suivants :

- Présentation d'un certificat médical montrant une incapacité à assister aux enseignements (à fournir dans les 8 jours calendaires qui suivent l'absence à la scolarité) ;
- Rendez-vous médicaux chez un type de spécialiste réputé difficilement accessible (à indiquer préalablement à l'enseignant pour voir en amont si l'évaluation continue ne peut être déplacée) ;
- Obsèques famille proche (sur présentation d'un certificat dans les 8 jours calendaires qui suivent l'absence) ;
- Participation à la journée défense et citoyenneté (à indiquer préalablement à l'enseignant pour voir en amont si l'évaluation continue ne peut être déplacée) ;
- Participation à un concours permettant une poursuite d'études ou une orientation professionnelle (à indiquer préalablement à l'enseignant pour voir en amont si l'évaluation continue ne peut être déplacée) ;
- Examen du permis de conduire (à indiquer préalablement à l'enseignant pour voir en amont si l'évaluation continue ne peut être déplacée) ;

ABJ : Si nombre d'épreuves = 2 alors 1 épreuve de substitution à organiser ;

Si nombre d'épreuves > 2 alors possibilité de neutraliser une note.

ABI : zéro comptant dans la moyenne.

Accès à la salle d'examen

Les étudiants peuvent accéder à la salle d'examens dans la limite de 30 minutes après le début de l'épreuve pour les EvT portant sur CM/TD. Aucun retard n'est toléré pour les examens de TP.

Ce délai s'applique à l'ensemble des formations de la composante.

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Eléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation, l'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2nde chance les EC qu'il a validés.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

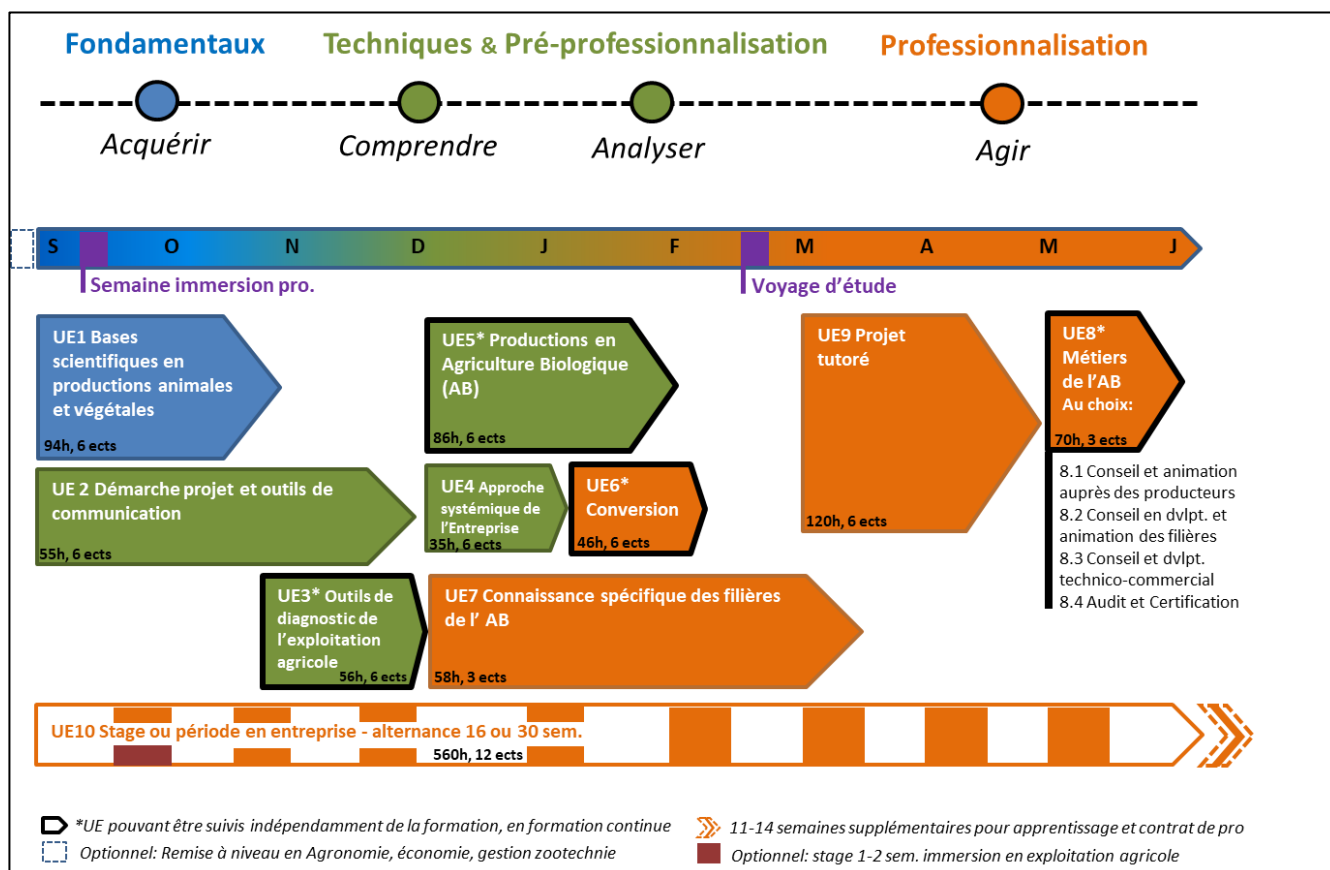
Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne...)
- obtenir des aménagements d'examens (évaluation terminale à la place d'une évaluation continue...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Maquettes de la formation :



Licence professionnelle mention Agriculture biologique : production, conseil, certification et commercialisation

Parcours : Agriculture Biologique Conseil et Développement (ABCD)

Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff de l'UE	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{de} chance		
			Type de contrôle	% EvC/ EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Bases scientifiques en productions animales et végétales	6	2	EvT		3	E	3*1h	3	E	3*1h	3	E	3*1h
UE 2 : Démarche projet et outils de communication	6	2	EvC		2	A1	-	2	A1	-	2	A1	-
UE 3 : Outils de diagnostic de l'exploitation agricole	6	2	EvC		2	M S	- 1h30	2	M S	- 1h30	2	M S	- 1h30
UE 4 : Approche systémique de l'entreprise	6	2	EvC		2	A2 O	- 1h	2	A2 O	- 1h	2	A2 O	- 1h
UE 5 : Productions en Agriculture biologique	6	2	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale - E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES :

- A1 : dossier technique
- A2 : diaporama collectif
- UE 1 : écrit 1 (33%), écrit 2 (33%), écrit 3 (33%)
- UE 2 : A1-1 (60%), A1-2 (40%)
- UE 3 : M (50%), S (50%)
- UE 4 : A2 (70%), O (30%)

Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des UE	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
			Type de contrôle	% EvC/ EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 6 : Conversion en agriculture biologique	6	2	EvC		2	M S	- 1h30	2	M S	- 1h30	1 1	M S	- 1h30
UE 7 : Connaissance spécifique des filières de l'AB	3	1	EvC		2	A3 O	- 1h	2	A3 O	- 1h	1 1	A3 O	- 1h
UE 8 : Métiers de l'AB													
Enseignement au choix 1 parmi 4													
Option 8.1 « conseil et animation auprès des producteurs »	3	1	EvC		2	A1 O	- 0h30	2	A1 O	- 0h30	1 1	A1 O	- 0h30
Option 8.2 « conseil en développement et animation de filières »	3	1	EvC		2	A1 S	- 1h	2	A1 S	- 1h	1 1	A1 S	- 1h
Option 8.3 « conseil et développement technico-commercial »	3	1	EvC		2	A1 O	- 1h	2	A1 O	- 1h	1 1	A1 O	- 1h
Option 8.4 « audit et certification »	3	1	EvC		2	A1 O	- 1h	2	A1 O	- 1h	1 1	A1 O	- 1h
UE 9 : Projet tutoré	6	2	EvC		2	M S	- 1h30	2	M S	- 1h30	1 1	M S	- 1h30
UE 10 : Stage ou période en entreprise	12	6	EvC		2	M S	- 1h30	2	M S	- 1h30	1 1	M S	- 1h30

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale - E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES :

- A3 : Poster de vulgarisation
- A1 : dossier technique
- UE 6, 7, 8.1, 8.2, 8.3, 8.4 : proportion entre les 2 CC (50%)
- UE 9 : M (65%), S (35%)
- UE 10 : M (60%), S (40%)



UFR BIOLOGIE

Université Clermont Auvergne

**MODALITES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
Année universitaire 2019 - 2020**

**Licence Professionnelle
Aménagement paysager : conception,
gestion, entretien**

Conseil de Gestion de l'UFR Biologie : avis favorable le 17 juin 2019
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 24 septembre 2019

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is placed above the name of the Vice-President of Formations.

Françoise PEYRARD

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention : Leblanc-Fournier Nathalie (nathalie.leblanc@uca.fr)

Co-responsable : Eric DESMAZEAU (LEGTA Louis Pasteur) eric.desmazeau@educagri.fr

Intitulés des parcours de la mention et référents pédagogiques

- Parcours : *Gestion Durable des Arbres et Arbustes en Aménagement paysager (GD3A)*
- Référent Pédagogique : Leblanc-Fournier Nathalie (nathalie.leblanc@uca.fr)

Contact en scolarité : BRUGIERE Dominique dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements

Excepté dans le cadre d'un régime spécial des études, l'assiduité en TP est obligatoire. Elle est contrôlée par émargement de l'étudiant. Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 1.

Stages :

Un stage de 16 semaines se déroulant sur 2 périodes : du 28/10/2019 au 20/12/2019 puis entre le 14/04/2020 et le 26/06/2020

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Evaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve d'évaluation continue :

La composante distingue les absences justifiées des absences injustifiées.

Sont considérés comme ABJ les motifs suivants :

- Présentation d'un certificat médical montrant une incapacité à assister aux enseignements (à fournir dans les 8 jours calendaires qui suivent l'absence à la scolarité) ;
- Rendez-vous médicaux chez un type de spécialiste réputé difficilement accessible (à indiquer préalablement à l'enseignant pour voir en amont si l'EvC ne peut être déplacée) ;
- Obsèques famille proche (sur présentation d'un certificat dans les 8 jours calendaires qui suivent l'absence) ;
- Participation à la journée défense et citoyenneté (à indiquer préalablement à l'enseignant pour voir en amont si l'EvC ne peut être déplacée) ;
- Participation à un concours permettant une poursuite d'études ou une orientation professionnelle (à indiquer préalablement à l'enseignant pour voir en amont si l'EvC ne peut être déplacée) ;
- Examen du permis de conduire (à indiquer préalablement à l'enseignant pour voir en amont si l'EvC ne peut être déplacée).

ABJ : Si nombre d'épreuves = 2 alors 1 épreuve de substitution à organiser ;

 Si nombre d'épreuves > 2 alors possibilité de neutraliser une note.

ABI : zéro comptant dans la moyenne

Accès à la salle d'examen

Les étudiants peuvent accéder à la salle d'examens dans la limite de 30 minutes après le début de l'épreuve pour les EvT portant sur CM/TD. Aucun retard n'est toléré pour les examens de TP.

Ce délai s'applique à l'ensemble des formations de la composante.

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Éléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation :

- ☐ L'étudiant doit repasser en 2^{nde} chance l'intégralité des EC, y compris les EC qu'il a validés
- ☒ L'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2^{nde} chance les EC qu'il a validés.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, ...)
- obtenir des aménagements d'examens (évaluation terminale à la place d'une évaluation continue...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Maquettes de la formation :

SEMESTRE 1

n°UE	Intitulé UE	UE optionnelle oui/non	Crédits
1	Biologie des ligneux	N	6
2	Biodiversité des Ligneux	N	3
3	Gestion des Ligneux	N	6
4	Végétaux et aménagement urbain	N	6
5	Pédologie	N	3
6	Systèmes Informations Géographiques	N	3
7	Gestion de chantier	N	3

SEMESTRE 2

n°UE	Intitulé UE	UE optionnelle oui/non	Crédits
8	Diagnostic et Parasitologie des végétaux ligneux	N	6
9	Droit du travail et de l'environnement: logique d'acteurs	N	3
10	Anglais	N	3
11	Projet tuteuré (130h) dont 110h de travail de groupe	N	6
12	Stage (16 semaines)	N	12

LICENCE professionnelle Aménagement paysager : conception, gestion, entretien
Parcours : Gestion durable des arbres et arbustes en aménagement paysager

Semestre 1 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff de l'UE	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{de} chance		
			Type de contrôle	% EvC/ EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Biologie des ligneux	6	2	EvC EvT	30% 70%	3 EvC ¹ 2 EvT ²	E+O+A E+O	30min+15min 2h+15min	2	E+O	2h+15min	2	E+O	2h+15 min
UE 2 : Biodiversité des Ligneux	3	1	EvC		2 ³	E+M	E : 1h	2	E+M	E : 1h	1	E	2h
UE 3 : Gestion des Ligneux	6	2	EvT		2 EvT ⁴	E+O	E : 2h O : 15min	2	E+O	E : 2h O : 15min	2	E+O	E : 2h O : 15min
UE 4 : Végétaux et aménagement urbain	6	2	EvC		2 ⁵	E+M	E : 2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 5 : Pédologie	3	1	EvC		2 ⁶	O+E	O : 15min E : 2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 6 : Systèmes Informations Géographiques	3	1	EvC		2EvC ⁷ (30%) 1EvC (70%)	2A+1M	A : 2h	1	A	2h	1	A	2h
UE 7 : Gestion économique de chantier	3	1	EvC EvT	40% 60%	2EvC ⁸ 1EvT	E+M E	E : 2h E : 2h	1	E	2h	1	E	2h

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale - E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES :

Autre : Compte rendu de TP (A1 UE1), Evaluation sur ordinateur : utilisation d'un logiciel de SIG (A2 UE6)

- | | |
|--------------------------------|--------------------------------|
| (1) E (33%), O (33%), A1 (33%) | (5) E (80%), M (20%) |
| (2) E (70%), O (30%) | (6) O (20%), E (80%) |
| (3) M (37,5%), E (62.5%) | (7) M (15%) A2 (15%), A2 (70%) |
| (4) E (70%), O (30%) | (8) E (62.5%), M (37.5%) |

Semestre 2 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des UE	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
			Type de contrôle	% EvC/ EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 8 : Diagnostic et Parasitologie des végétaux ligneux	6	2	EvT		2 ¹	O E	O : 15min E : 2h	2	E	O : 15min E : 2h	2	E+O	O : 15min E : 2h
UE 9 : Droit du travail et de l'environnement: logique d'acteurs	3	1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 10 : Anglais	3	1	EvC		2 ²	E O	E : 1h O : 10min	1	E	1h	1	E	1h
UE 11 : Projet tuteuré	6	2	EvT		3 ³	O S M	O : 15min S : 30min -	3	M+S+O	O : 15 min S : 30 min	2	O+S	O : 15min S : 30 min
UE 12 : Stage	12	4	EvT		2 ⁴	M S	- S : 45min	2	M+S	S : 45 min	2	M+S	S : 45 min

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale - E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES:

- (1) O (40%), E (60%)
- (2) E (50%), O (50%)
- (3) O (20%), S (40%), M (40%)
- (4) M (50%), S (50%)



UFR BIOLOGIE

Université Clermont Auvergne

**MODALITES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
Année universitaire 2019 - 2020**

**Master
Bio-informatique**

Conseil de Gestion de l'UFR BIOLOGIE : avis favorable le 17 juin 2019
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 24 septembre 2019

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is placed over a faint circular stamp.

Françoise PEYRARD

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention :

Responsable M2 : BRONNER Gisèle, gisele.bronner@uca.fr

Responsable M1 : ENAULT François, francois.enault@uca.fr

Intitulés des parcours de la mention et référents pédagogiques

- Parcours : Analyse et Modélisation des Données

Contact en scolarité :

Contact PAC : BRUGIERE Dominique, dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements (le cas échéant)

L'assiduité en TP est obligatoire.

Elle est contrôlée par émargement de l'étudiant.

Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 1 absence qu'elle soit justifiée ou non est tolérée. La 2^{ème} absence, justifiée ou non, entraîne la défaillance.

Stages

M1 : 8 semaines minimum à partir de la semaine 21

M2 : 5 mois minimum à partir de la semaine 2

Des stages complémentaires sont possibles dans les situations fixées par la CFVU du 24 septembre 2019 ; ils font l'objet d'un rapport écrit et la soutenance est facultative.

Évaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve d'évaluation continue

La composante distingue les absences justifiées (ABJ) des absences injustifiées (ABI).

Sont considérés comme **ABJ** les motifs suivants :

- Présentation d'un certificat médical montrant une incapacité à assister aux enseignements (à fournir dans les 8 jours calendaires qui suivent l'absence à la scolarité) ;
- Rendez-vous médicaux chez un type de spécialiste réputé difficilement accessible (à indiquer préalablement à l'enseignant pour voir en amont si l'EvC ne peut être déplacée) ;
- Obsèques famille proche (sur présentation d'un certificat dans les 8 jours calendaires qui suivent l'absence) ;
- Participation à la journée défense et citoyenneté (à indiquer préalablement à l'enseignant pour voir en amont si l'EvC ne peut être déplacée) ;

- Participation à un concours permettant une poursuite d'études ou une orientation professionnelle (à indiquer préalablement à l'enseignant pour voir en amont si l'EvC ne peut être déplacée) ;
- Examen du permis de conduire (à indiquer préalablement à l'enseignant pour voir en amont si l'EvC ne peut être déplacée).

ABJ : Si nombre d'épreuves = 2 alors 1 épreuve de substitution à organiser ;
Si nombre d'épreuves > 2 alors possibilité de neutraliser une note.

ABI : zéro comptant dans la moyenne

Accès à la salle d'examen

Les étudiants peuvent accéder à la salle d'examens dans la limite de 30 minutes après le début de l'épreuve pour les EvT portant sur CM/TD. Aucun retard n'est toléré pour les examens de TP.

Ce délai s'applique à l'ensemble des formations de la composante.

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Éléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation :

- ☐ l'étudiant doit repasser en 2^{nde} chance l'intégralité des EC, y compris les EC qu'il a validés
- ☒ l'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2^{nde} chance les EC qu'il a validés.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne...)
- obtenir des aménagements d'examens (évaluation terminale à la place d'une évaluation continue...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Modalités de compensation (pour les masters exclusivement)

Unités d'Enseignements Stage non compensables et ne participant pas au processus de compensation en M1 et en M2.

La délivrance du diplôme est conditionnée par l'obtention :

- de la moyenne à la partie enseignement (ensemble des UE hors stage)
- de la moyenne à l'UE Stage

et donc de la moyenne à l'année (moyenne des 2 semestres stage compris).

L'obtention de la moyenne de la partie enseignement (ensemble des UE des deux semestres hors stage) s'effectue en pondérant chaque UE par le nombre de crédits qui lui sont attribués.

Maquettes de la formation :

Master Bio-informatique

BI BV BS MI GE MA IN

Semestre I

UE 1	3	Contrôle de l'expression des gènes	BI	BS
UE 2	3	Bioanalyse en génomique et transcriptomique	BI	BV BS MI GE
UE 3	3	Analyse du protéome et du métabolome	BI	BV BS MI
UE 4	3	Génétique des populations	BI	BV GE
UE 5	3	Biostatistiques 1	BI	BV BS MI GE
UE 6	6	Algorithmique et programmation	BI	
UE 7	3	Big data : Bases de données	MA	BI
UE 8	3	Anglais	BI	BV BS MI GE

Semestre II

UE 9	3	Génomique comparative	BI	
UE 10	3	Algorithmes bioinformatiques	BI	
UE 11	3	Biostatistiques 2	BI	
UE 12	3	Données NGS et traitements haut débit en flux	BI	
UE 13	6	Gestion de projet et valorisation	BI	
UE 14	6	Stage		

Semestre III

UE 15	3	Stratégie d'analyse intégrée des génomes	BI	BS
UE 16	6	Omiques intégratives	BI	
UE 17	3	Modèles de graphes et réseaux biologiques	BI	
UE 18	3	Web-services et Calculs distribués	BI	
UE 19	6	Veille scientifique et technologique	BI	
UE 20	3	Anglais	BI	BV MI GE

Semestre IV

UE 21	30	Stage		
-------	----	-------	--	--

1 OPTION → 3 ECTS

OP 1	3	Régulation épigénétique	BS
OP 2	3	Signalisation cellulaire	BS
OP 3	3	Physiologie (...) de la cellule microbienne **	MI
OP 4	3	Génomique microbienne	MI

** Physiologie et génomique comparée des cellules microbiennes eucaryotes et procaryotes

1 à 2 OPTIONS → 6 ECTS

OP 5	3	Dynamique du génome	BS
OP 6	3	Biologie cellulaire et oncogénèse	BS
OP 7	6	Génomique et bioanalyse (...) ***	MI
OP 8	3	Génétique et physiopathologies infectieuses	MI
OP 9	3	UE Libre	

*** Génomique des communautés microbiennes et bioanalyse des microbiomes

2 OPTION → 6 ECTS

OP 10	3	Génétique d'association (...) §	BV
OP 11	3	Administration de base de données	IN
OP 12	3	Décisionnel I : Fouille de données	IN
OP 13	3	Big-Data analyse	IN
OP 14	3	Dynamique des populations microbiennes II	MI
OP 15	3	UE Libre	

§ Génétique d'association et sélection génomique

GB : 13 juin 2019

Master Bio-informatique - Parcours : Analyse et modélisation des données

M1 Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{de} chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Contrôle de l'expression des gènes	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 2 : Bioanalyse en génomique et transcriptomique	3		EvC + EvT	30 / 70	≥2 / 1	E ou TP/ E	≥0h15 / 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 3 : Analyse du protéome et du métabolome	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 4 : Génétique des populations	3		EvT		1	E	2h00	1	E	2h00	1	E	2h
UE 5 : Biostatistiques I	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 6 : Algorithme et programmation	6		EvC		≥2	TP, A:P	-	1	E	1h30	1	O	0h30
UE 7 : Big data : Base de données	3		EvC + EvT	50 / 50	2 / 1	- / E	- / 2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 8 : 1 choix parmi 4	3												
Régulation épigénétique			EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
Signalisation cellulaire			EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
Physiologie et génomique comparée des cellules microbiennes			EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
Génomique microbienne			EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 9 : Anglais	3		EvC		2	O + A*		1	O	0h15	1	O	0h15

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale - E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES :

- Pour les UE portées par le Master Informatique, se conformer aux MCCC déclarées par eux.
- Les EvT de type A : P (projet) correspondent à un rendu (rapport de projet) à l'issue d'un travail pratique développé tout au long du semestre.
- A : rédaction d'un e-portfolio individuel

M1 Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Génomique comparative	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 2 : Algorithmes bio-informatiques	3		EvC		≥2	O, TP	O≥0h15	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 3 : Biostatistiques 2	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 4 : Données NGS et traitements haut débit en flux	3		EvC		≥3	A:P, O	O≥0h15	1	E	1h30	1	O	0h30
UE 5 : Gestion de projet et valorisation	6		EvC		≥2	A:P, A		1	E	1h30	1	O	0h30
UE 6 : 1 ou 2 choix pour un total de 6 crédits	6												
Dynamique du génome	(3)		EvT		1	E	2 h	1	E	2h	1	E	2h
Biologie cellulaire et oncogénèse	(3)		EvT		1	E	2 h	1	E	2h	1	E	2h
Génomique des communautés microbiennes et bioanalyse des microbiomes	(6)		EvC		≥3	O/M/S/A*	-	1	E	1h30	1	E	1h30
Génétique et physiopathologies infectieuses	(3)		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE libre	(3)												
UE 11 : Stage	6		EvT		2	M+S	0h20	2	M+S	0h20	1	S	0h20

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale - E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES :

- Pour les UE portées par le Master Informatique, se conformer aux MCCC déclarées par eux.
- A* : note individuelle sur l'organisation/gestion du projet lors des TP
- Les EvT de type A : P (projet) correspondent à un rendu (rapport de projet) à l'issue d'un travail pratique développé tout au long du semestre.
- UE 5 : Gestion de projet et valorisation : autre (A) : organisation d'événement.

Master Bio-informatique, parcours Analyse et modélisation des données

M2 Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Stratégie d'analyse intégrée des génomes	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 2 : Omiques intégratives	6		EvC		≥2	E ou O ou A:P	E, O≥15 min	2	E, A:P		1	E	1h30
UE 4 : Modèles de graphes et réseaux biologiques	3		EvC		≥2	O, A:P	O≥0h15	1	E	1h30	1	E	01h30
UE 5 : Web-services et calculs distribués	3		EvC		≥4	E, O, A:P	O≥0h15	2	O, A:P	0h30	1	O	0h30
UE 6 : Veille scientifique et technologique	6		EvT		≥2	M+S	S : ≥ 0h15	2	M+S	S : ≥ 15 min	1	S	0h20
UE 7 : 2 UEs au choix pour un total de 6 crédits :	6												
Administration de bases de données			EvC/EvT	25/75	≥2 / 1	TP / E	- / 2h	1	E	2h	1	E	2h
Decisionnel I : Fouille de données			EvC/EvT	25/75	≥2 / 1	TP / E	- / 2h	1	E	2h	1	E	2h
Big-data analyse			EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
Dynamique des populations microbiennes II			EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
Génétique d'association et sélection génomique			EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE libre													
UE 8 : Anglais 2	3		EvC		2	O + E		1	O	0h15	1	O	0h15

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale - E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES :

- Pour les UE portées par le Master Informatique, se conformer aux MCCC déclarées par eux.
- Les EvT de type A : P (projet) correspondent à un rendu (rapport de projet) à l'issue d'un travail pratique développé tout au long du semestre.
- UE 7 : Génétique d'association et sélection génomique : évaluation terminal anticipé.

M2 Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Stage	30		EvT		2	M+S	0h25	2	M+S	0h25	1	S	0h25

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale - E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.



UFR BIOLOGIE

Université Clermont Auvergne

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Année universitaire 2019 - 2020

Master Biologie Végétale

Conseil de Gestion de l'UFR Biologie : avis favorable le 17 juin 2019
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 24 septembre 2019

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is placed over a horizontal line.

Françoise PEYRARD

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention :

Patricia DREVET, patricia.drevet@uca.fr

Agnès PIQUET, agnes.piquet@vetagro-sup.fr

Intitulés des parcours de la mention et référents pédagogiques

- Parcours 1 : Plant integrative biology and breeding

Contact en scolarité :

BRUGIERE Dominique, dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements (le cas échéant)

L'assiduité en TP est obligatoire.

Elle est contrôlée par émargement de l'étudiant.

Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 1.

Stages

M1 : stage de 2 mois minimum à partir du 18 mai 2020

M2 : stage de 6 mois à partir du 6 janvier ou du 11 mars 2020 selon la nature du stage

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Évaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve d'évaluation continue

La composante distingue les absences justifiées (ABJ) des absences injustifiées (ABI).

Sont considérés comme **ABJ** les motifs suivants :

- Présentation d'un certificat médical montrant une incapacité à assister aux enseignements (à fournir dans les 8 jours calendaires qui suivent l'absence à la scolarité) ;
- Rendez-vous médicaux chez un type de spécialiste réputé difficilement accessible (à indiquer préalablement à l'enseignant pour voir en amont si l'EvC ne peut être déplacée) ;
- Obsèques famille proche (sur présentation d'un certificat dans les 8 jours calendaires qui suivent l'absence) ;
- Participation à la journée défense et citoyenneté (à indiquer préalablement à l'enseignant pour voir en amont si l'EvC ne peut être déplacée) ;
- Participation à un concours permettant une poursuite d'études ou une orientation professionnelle (à indiquer préalablement à l'enseignant pour voir en amont si l'EvC ne peut être déplacée) ;
- Examen du permis de conduire (à indiquer préalablement à l'enseignant pour voir en amont si

l'EvC ne peut être déplacée).

ABJ : Si nombre d'épreuves = 2 alors 1 épreuve de substitution à organiser ;
Si nombre d'épreuves > 2 alors possibilité de neutraliser une note.

ABI : zéro comptant dans la moyenne

Accès à la salle d'examen

Les étudiants peuvent accéder à la salle d'examens dans la limite de 30 minutes après le début de l'épreuve pour les EvT portant sur CM/TD. Aucun retard n'est toléré pour les examens de TP.

Ce délai s'applique à l'ensemble des formations de la composante.

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Éléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation, l'étudiant doit repasser en 2^{nde} chance l'intégralité des EC, y compris les EC qu'il a validés.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne...)
- obtenir des aménagements d'examens (évaluation terminale à la place de l'évaluation continue...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés :

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Modalités de compensation (pour les masters exclusivement)

Les UE stages ne sont pas compensables et ne compensent pas les autres UE.

La délivrance du diplôme est conditionnée par l'obtention :

- de la moyenne à la partie enseignement (ensemble des UE hors stage)
- de la moyenne à l'UE Stage

et donc de la moyenne à l'année (moyenne des 2 semestres stage compris).

Le calcul de la moyenne de la partie enseignement (ensemble des UE des deux semestres hors stage) s'effectue en pondérant chaque UE par le nombre de crédits qui lui sont attribués.

Maquettes de la formation :

Modules M1S1	Mutualisations
Bioanalyse en génomique et transcriptomique	BI/BS/MI
Biostatistiques 1	BI/BS/MI/GE
Anglais	BI/BS/MI/GE
Génétique des populations	BV/GE
Structure, expression des génomes végétaux	
Développement et productions végétales	

Modules M1S2	Mutualisations
Analyse d'images et de données géographiques multi-échelles	
Biostatistiques 2	MI/BS/GE
Initiation à la recherche	
Stage de 2 mois	
Analyse exploratoire des données	
La plante face au changement climatique : du gène à la plante entière	

Modules M2S1	Mutualisations
Anglais	BI/BS/M/GE
Productions végétales, connaissance de l'entreprise au sein des filières agricoles (voyage d'étude)	
Régulations épigénétiques chez les végétaux	
Ecophysiologie, gestion et amélioration des agrosystèmes annuels	
Génétique d'association et sélection génomique	BI (module optionnel)
Biodiversité et amélioration des écosystèmes prairiaux	
Ecophysiologie, biodiversité et amélioration des plantes ligneuses	
Modélisation	
Projet de groupe « Plant Integrative Biology and Breeding »	

Modules M2S2	Mutualisations
Rapport bibliographique – Projet ingénieur	
Stage de 6 mois	

Master Biologie végétale - Parcours : Plant Integrative Biology and Breeding

M1 Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{de} chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Bioanalyse en génomique et transcriptomique	3		EvC EvT	30 70	2* 1	E + TP E	1h30,- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 2 : Biostatistiques 1	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 3 : Anglais	3		EvC		2	O + A		1	O	0h15	1	O	0h15
UE 4 : Génétique des populations	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 5 : Structure et expression des génomes végétaux	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 6 : Développement et productions végétales	15		EvC EvT	30 70	3 2*	O + E O + E	O 0h15 +E 3h	2*	O+E	O 0h15 +E 3h	1	E	3h

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale - E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

(*) Lorsqu'une évaluation continue ou une évaluation terminale est composée de 2 épreuves, chacune des 2 épreuves vaut 50% de la note finale de l'EvC

- A : rédaction d'un e-portfolio individuel

M1 Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
			Type de contrôle	% EvC/ EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Analyse d'images et de données géographiques multi-échelles	3		EvC EvT	65 35	5 1	TP E	- 1h	1	E	1h	1	E	1h
UE 2 : Biostatistiques 2	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 3 : Initiation à la recherche	3		EvT		2*	M + S	S : 0h30	**	**	**	1	S	0h30
UE 4 : Stage de 2 mois	3		EvT		2*	M + S	S : 0h30	**	**	**	1	S	0h30
UE 5 : Analyse exploratoire des données	3		EvT		2*	M + S	S : 0h30	**	**	**	1	S	0h20
UE 6 : La plante face au changement climatique : du gène à la plante entière	15		EvC	30	2*	E + O	E : 1h O : 0h30	1	E	2h	1	E	2h
			EvT	70	1	E	2h						

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale - E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

(*) Lorsqu'une évaluation continue ou une évaluation terminale est composée de 2 épreuves, chacune des 2 épreuves vaut 50% de la note finale de l'EvC

(**) Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

M2 Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Anglais	3		EvC		2	O+E		1	O	0h15	1	O	0h15
UE 2 : Productions végétales, connaissance de l'entreprise au sein des filières agricoles	3		EvT		2*	M + O	0h30	2*	M + O	0h30	1	E	1h
UE 3 : Régulations épigénétiques chez les végétaux	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 4 : Ecophysiologie, gestion et amélioration des agrosystèmes annuels	6		EvT		1	E	3h	1	E	3h	1	E	3h
UE 5 : Génétique d'association et sélection génomique	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 6 : Biodiversité et amélioration des écosystèmes prairiaux	3		EvC EvT	25 75	2* 1	O + A E	O 0h30 2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 7 : Ecophysiologie, biodiversité et amélioration des plantes ligneuses	3		EvT		2*	E + M	1h30	2*	E + M	1h30	1	E	1h
UE 8 : Modélisation	3		EvT		1	O	0h30	1	O	0h30	1	O	0h20
UE 9 : Projet de groupe « Plant Integrative Biology and Breeding »	3		EvT		2*	M + S	0h30	**	**	**	1	S	0h20

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale - E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Remarque : Certaines EvT ne se feront pas aux dates prévues par le calendrier des examens, mais à la suite des modules, les UE se succédant au cours du semestre.

(*) Lorsqu'une évaluation continue ou une évaluation terminale est composée de 2 épreuves, chacune des 2 épreuves vaut 50% de la note finale de l'EvC

(**) Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés

-A : réalisation d'un poster scientifique sur la base de l'analyse d'un article

M2 Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Rapport bibliographique – Projet ingénieur	6		EvT		2*	M + S	0h30	**	**	**	1	O	0h30
UE 2 : Stage de 6 mois	24		EvT		2*	M + S	0h30	**	**	**	1	S	1 h

EvT : évaluation terminale

O : oral ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance

RSE : les aménagements seront précisés dans chaque contrat pédagogique

(*) Lorsqu'une évaluation continue ou une évaluation terminale est composée de 2 épreuves, chacune des 2 épreuves vaut 50% de la note finale de l'EvC

(**) Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés



UFR BIOLOGIE

Université Clermont Auvergne

**MODALITES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
Année universitaire 2019 - 2020**

**Master
Biologie - santé**

Conseil de Gestion de l'UFR Biologie : avis favorable le 17 juin 2019
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 24 septembre 2019

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'F. Peyrard', is placed over a faint, light-grey rectangular stamp. The stamp contains some illegible text and a circular emblem.

Françoise PEYRARD

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention :

MOREL Laurent, laurent.morel@uca.fr

MALPUECH BRUGERE Corinne, corinne.malpuech-brugere@uca.fr

Intitulés des parcours de la mention et référents pédagogiques

- **Parcours 1** : Génétique et physiologie, pathologies
MARTINEZ Marie, a-marie.lefrancois-martinez@uca.fr
MOREL Laurent, laurent.morel@uca.fr
- **Parcours 2** : Nutrition, santé, innovation (NSI) : aliments, bioactifs, métabolismes – du microbiote aux maladies chroniques
MALPUECH BRUGERE Corinne, corinne.malpuech-brugere@uca.fr, GUILLET Christelle, christelle.guillet@uca.fr, GONCALVES-MENDES Nicolas, nicolas.goncalves-mendes@uca.fr), CARDOT Jean-Michel, j-michel.cardot@uca.fr), AIT-KADDOUR Abderrahmane, abderrahmane.aitekaddour@vetagro-sup.fr, LOUZZANI Yassine, yassine.louzzani@vetagro-sup.fr

Le parcours 2 est subdivisé en 3 Options qui se différencient au M2 :

Option 1 : Nutrition Santé Humaine (NSH) : MALPUECH BRUGERE C et GUILLET C

Option 2 : Développement de Produits à visée Pharmaceutique et Nutritionnelle (DPPN) : GONCALVES-MENDES N et CARDOT JM

Option 3 : Systèmes de Production Alimentaire (SPA) : AIT-KADDOUR A et LOUZZANI Y

Contact en scolarité :

BRUGIERE Dominique, dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements (le cas échéant)

L'assiduité en TP est obligatoire.

Elle est contrôlée par émargement de l'étudiant.

Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 1 absence qu'elle soit justifiée ou non est tolérée. La 2^{ème} absence, justifiée ou non, entraîne la défaillance.

Stages

En M1, un stage obligatoire de minimum 8 semaines est à réaliser par l'étudiant à l'issue des examens de l'évaluation initiale du S2.

En M2, quel que soit le parcours ou l'option dans le parcours, un stage obligatoire d'une durée minimale de 6 mois est à réaliser sur le S4.

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Évaluation des connaissances

Les épreuves sont organisées à l'issue de chaque semestre d'enseignement sous forme d'épreuves terminales. Elles se déroulent en deux périodes, une à la fin du 1^{er} semestre (S1, S3), l'autre à la fin du 2^{ème} semestre de l'année universitaire (S2, S4). La 2^{nde} chance de chacun des semestres est organisée à l'issue de l'évaluation initiale du 2^{ème} semestre, en septembre pour le S1 et le S2 ; en juin et juillet pour le S3 et en septembre pour le S4.

Une évaluation continue et/ou oral peut être organisé. Il n'y a pas de 2^{nde} chance pour l'évaluation continue.

Absence lors d'une épreuve d'évaluation continue

La composante distingue-t-elle les absences justifiées des absences injustifiées : OUI

Sont considérés comme **ABJ** les motifs suivants :

- Présentation d'un certificat médical montrant une incapacité à assister aux enseignements (à fournir dans les 8 jours calendaires qui suivent l'absence à la scolarité) ;
- Rendez-vous médicaux chez un type de spécialiste réputé difficilement accessible (à indiquer préalablement à l'enseignant pour voir en amont si l'EvC ne peut être déplacée) ;
- Obsèques famille proche (sur présentation d'un certificat dans les 8 jours calendaires qui suivent l'absence) ;
- Participation à la journée défense et citoyenneté (à indiquer préalablement à l'enseignant pour voir en amont si l'EvC ne peut être déplacée) ;
- Participation à un concours permettant une poursuite d'études ou une orientation professionnelle (à indiquer préalablement à l'enseignant pour voir en amont si l'EvC ne peut être déplacée) ;
- Examen du permis de conduire (à indiquer préalablement à l'enseignant pour voir en amont si l'EvC ne peut être déplacée).

ABJ : Si nombre d'épreuves = 2 alors 1 épreuve de substitution à organiser ;

Si nombre d'épreuves > 2 alors possibilité de neutraliser une note.

ABI : zéro comptant dans la moyenne

Accès à la salle d'examen

Les étudiants peuvent accéder à la salle d'examens dans la limite de 30 minutes après le début de l'épreuve pour les EvT portant sur CM/TD. Aucun retard n'est toléré pour les examens de TP.

Ce délai s'applique à l'ensemble des formations de la composante.

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Éléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation :

- ☐ l'étudiant doit repasser en 2^{nde} chance l'intégralité des EC, y compris les EC qu'il a validés
- ☒ l'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2^{nde} chance les EC qu'il a validés.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne...)
- obtenir des aménagements d'examens (évaluation terminale à la place de l'évaluation continue...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Modalités de compensation (pour les masters exclusivement)

MODALITES DE VALIDATION DE LA 1^{ère} ANNEE DE MASTER

- Le semestre 2 est validé à condition d'avoir obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20. Toutefois il n'y a pas de compensation de et par l'UE Stage et pré-stage.
- L'année est validée à condition d'avoir obtenu la moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 sur l'ensemble des deux semestres et d'avoir validé l'UE Stage et pré-stage.

MODALITES DE VALIDATION DE LA 2^{ème} ANNEE DE MASTER

Parcours 1 : Génétique et Physiologie, Pathologies (GPP)

Parcours 2 : Nutrition, Santé, Innovation (NSI) : Aliments, Bioactifs, Métabolismes – du microbiote aux maladies chroniques.

La délivrance du diplôme est conditionnée par l'obtention :

- de la moyenne à la partie enseignement (ensemble des UE hors stage)
- de la moyenne à l'UE Stage

et donc de la moyenne à l'année (moyenne des 2 semestres stage compris).

Le calcul de la moyenne de la partie enseignement (ensemble des UE des deux semestres hors stage) s'effectue en pondérant chaque UE par le nombre de crédits qui lui sont attribués.

Maquettes de la formation :

MASTER **BIOLOGIE** SANTE

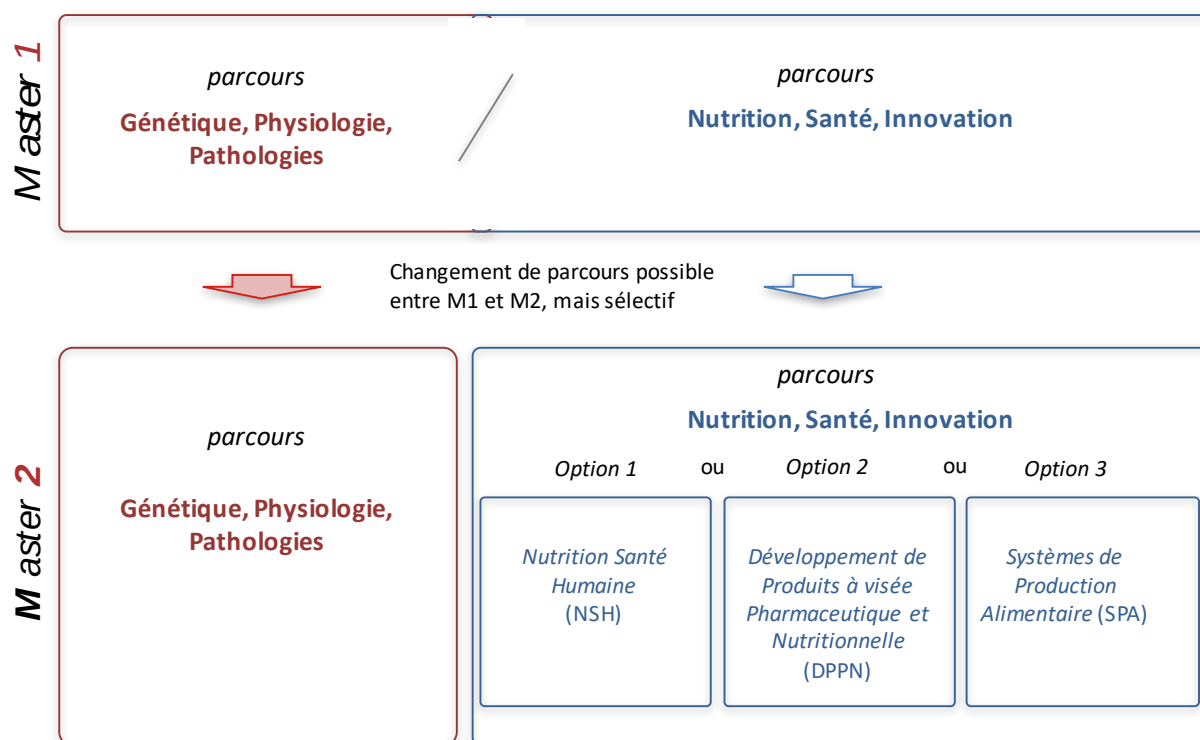


Figure 1 : Structure générale du Master BS

M1 (Commun aux 2 Parcours)		S2
S1		
□ 1 UE de langue obligatoire (3 ects) - Anglais	□ 4 UE au choix parmi 18 (12 ects) Thème « Génétique/Développement » - 3 UE : - Dynamique du génome - Maintenance et stabilité du génome - Reproduction - Développement Thème « Physiologie, Biologie du cancer » - 3 UE : - Biologie cellulaire et oncogénèse - Intégration des systèmes nerveux et endocrines - Interactions cell., différenciation et devpt tumoral Thème « Nutrition » - 3 UE : - Régulation des gènes par les nutriments - Nutrition et cancer - Nutrition et activités physiques Thème « Aliments Santé » - 3 UE : - Sciences et technologies des procédés - Grandes filières agroalimentaires - Qualité et sécurité microbiologique des aliments	□ 1 UE scientifique transversale au choix (3 ects) - Sciences de l'animal de laboratoire - BioStatistiques 2 - Management de l'innovation en SVS □ 1 UE travail expérimental (6 ects) - Projet de filière - Mini-projet de recherche (obl. GPP) □ 1 UE pré-stage et stage obligatoire (9 ects) Thème « Microbiologie pour la santé » - 3 UE : - Microbiote, nutrition, immunité, santé - Agents infectieux, inflammation et carcinogénèse - Physiopathologies des infections microbiennes, thérapeutiques anti-infectieuses Thème « Pharmacologie/neurosciences » - 3 UE : - Neurophysiologie - Physiopharmacologie de la douleur - Neurodéveloppement/Neurodégénérescence
	□ 6 UE scientifiques de spécialité au choix (18 ects) - Contrôle de l'expression des gènes - Régulations épigénétiques - Signalisation cellulaire - Microbiote intestinal, environnement digestif et Pathologies - Nutrition, métabolisme, pathologies - Biochimie alimentaire et valeurs nutritionnelles - Modèles génétiques □ 1 UE scientifique transversale au choix (3 ects) - Bioanalyse génomique et transcriptomique - Protéomique et métabolomique - Innovation et arché des sciences de la vie et de la santé	* Fonctions orales et nutrition (ouvert uniquement aux étudiants de santé)

Figure 2 : semestre 1 et 2

M2
Parcours
Génétique, Physiologie, Pathologies (GPP)

□ 1 UE de langue obligatoire (3 ects)

- Anglais [option TOEIC]

□ 9 UE thématiques (au choix parmi 13) (27 ects)

- 1- Stratégies d'analyse intégrée des génomes
- 2- Dynamique du génome
- 3- Modifications post-traductionnelles *
- 4- Développement, Biologie cellulaire, Cellules souches
- 5- Transduction du signal, expression génique et pathologies
- 6- Oncologie moléculaire
- 7- Ontogenèse tissulaire et Physiopathologies
- 8- Fertilité - Pathologies de la reproduction
- 9- Du désordre métabolique aux maladies chroniques *
- 10- Neurosciences
- 11- Microbiologie Cellulaire *
- 12- Aspects moléculaires de la virulence des microorganismes *
- 13- Immunité anti-infectieuse *

* : UE mutualisées entre les 2 parcours

Figure 3A : Semestre 3 (M2) du parcours GPP

Figure 3B : Semestre 3 (M2) du parcours NSI

M2 Parcours Nutrition, Santé, Innovation : aliments, bioactifs, métabolismes – du microbiote aux maladies chroniques (NSI)			
Spécialisation NSH « Nutrition Santé Humaine »		Spécialisation DPPN « Développement de Produits à visée pharmaceutique/nutritionnelle »	Spécialisation SPA « Systèmes de Productions Alimentaires »
□ 1 UE de langue obligatoire (3 ects) - Anglais [option TOEIC]	□ 5 UE thématiques obligatoires (15 ects) 1- Nutrition, Développement, Vieillessement 2- Nutrition, Muscle, Mobilité 3- Nutrition, Signalisation et expression génique 4- Métabolisme intégré 5- Du désordre métabolique aux maladies chroniques *	□ 1 UE de langue obligatoire (3 ects) - Anglais	□ 1 UE transversale obligatoire (9 ects) 1- Qualité-Sécurité-Environnement- Réglementation 2- Système d'information. et logistique – management gestion d'entreprise 3- Gestion de projet
□ 3 UE thématiques au choix (9 ects) 1- Comportements alimentaires / Epidémiologie 2- Transduction du signal, expression génique et pathologie * 3- Modifications post-traductionnelles * 4- Microbiologie Cellulaire * 5- Aspects moléculaires de la virulence des microorganismes * 6- Immunité anti-infectieuse *		□ 5 UE thématiques obligatoires (18 ects) 1- Environnement économique et juridique 2- Réglementation, Formulation et fabrication des formes 3- Marketing et Design 4- Innovation en Développement de produits de nutrition et de santé 5- Projet d'application	□ 5 UE thématiques obligatoires (18 ects) 1- Produits alimentaires & signes d'identification de qualité et d'origine 2- Relation Systèmes de production et qualités des produits 3- Produits et leur environnement : évaluation sensorielle des aliments & emballage, conditionnement 4- Gestion de production et performance industrielle 5- Marketing et étude de marché

* UE mutualisées entre les 2 parcours

Master Biologie Santé - Parcours 1 : Génétique et physiologie, pathologies & Parcours 2 : Nutrition innovation : Aliments, bioactifs, métabolisme ; du microbiote aux maladies chroniques

Semestre 1 :

Semestre 1 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
			Type de contrôle	% EvC/ EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE obligatoires (3*3 ECTS)													
UE 8 : Anglais	3		EvC		2	O + A ⁽¹⁾		1	O	0h15	1	O	0h15
UE 10 : Insertion Professionnelle ⁽¹⁾	3		EvC		> 2	A ⁽²⁾		1	O	0h15	1	O	0h15
UE 9 : Bio-statistiques 1	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE spécialité au choix 6 parmi (6*3) :													
UE 2 : Contrôle de l'expression des gènes	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 6 : Régulations épigénétiques	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 7 : Signalisation cellulaire	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 3 : Microbiote intestinal, environnement digestif et pathologies	3		EvT		1	A ⁽³⁾	2h	1	A ⁽³⁾	2h	1	E	2h
UE 5 : Nutrition, métabolisme et pathologies ⁽¹⁾	3		EvT		1	A ⁽³⁾	2h	1	A ⁽³⁾	2h	1	E	2h
UE 1 : Biochimie Alimentaire et Valeurs Nutritionnelles	3		EvT		1	A ⁽³⁾	1h30	1	A ⁽³⁾	1h30	1	E	2h
UE 4 : Modèles génétiques	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE transversales au choix 1 parmi (1*3) :													
UE 12 : Bio-analyse en génomique et transcriptomique	3		EvC EvT	30 70	2* 1	E, TP/ E	1h30 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 11 : Analyse du protéome et du métabolome	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 13 : Innovation et Marché des Sciences de la Vie et de la Santé	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale - E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES :

⁽¹⁾ A : rédaction d'un eportfolio individuel

⁽²⁾ A : Epreuves > 2 par exemple rendu d'étude bibliographique, de CV, d'entretien

⁽³⁾ A : Epreuves écrites et/ou présentation d'un rapport écrit avec présentation orale individuelle

(*) Lorsqu'une évaluation continue ou une évaluation terminale est composée de 2 épreuves, chacune des 2 épreuves vaut 50% de la note finale d'EvC

Semestre 2 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE spécialités au choix (12 ECTS) :													
UE 1 : Microbiote, Nutrition, Immunité, Santé	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 2 : Agents infectieux, inflammation et carcinogenèse	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 3 : Physiopathologie des infections microbiennes, thérapeutiques anti-infectieuses	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 4 : Dynamique du génome	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 5 : Maintenance et stabilité du génome	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 6 : Reproduction - Développement	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 7 : Neurophysiologie	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 8 : Physio-pharmacologie de la douleur	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 9 : Neuro-développement/Neuro-dégénérescence	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 10 : Régulation des gènes par les nutriments	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 11 : Nutrition et cancer	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 12 : Nutrition et activité Physique	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 13 : Biologie cellulaire et oncogenèse	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 14 : Intégration des systèmes nerveux et endocrines	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 15 : Interaction cellulaire, différenciation et développement tumoral	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 16 : Sciences et technologies des procédés	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 17 : Grandes filières agro-alimentaires ⁽¹⁾	3		EvT		1	E+O	2h / 0h15	1	E+O	2h / 0h15	1	E	2h
UE 18 : Qualité et sécurité microbiologique des aliments ⁽²⁾	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE transversales au choix 1 parmi (1*3 ECTS) :													
UE 21 : Sciences de l'animal de laboratoire	3		EvC EvT	35 65	2* 1	TP E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h

UE 22 : Bio statistique 2	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 23 : Management de l'innovation en SVS ⁽⁴⁾	3	-	EvT		1	A ⁽⁴⁾	-	1	A ⁽⁴⁾	-	1	E	2h

UE travail expérimental au choix 1 parmi (1*6 ECTS):

UE 19 : Projets de filières ⁽³⁾	6	-	EvT		2*	M+S	30 min				(3)	(3)	(3)
UE 19 : Mini-projets de recherche	6	-	EvC EvT	60 40	2* 1	M+S E	0h30 2h	1	E	2h	1	E	2h

UE obligatoire (9 ECTS) :

UE 20 : Pré-stage et Stage ⁽³⁾	9												
EC1 : Pré-stage		30%	EvT		2*	M+S	0h10				1	O	0h15
EC2 : Stage		70%	EvT		2*	M+S	0h15						

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale - E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES :

⁽¹⁾ ET : Ecrit 70% note, Oral 30% note

⁽²⁾ UE 18 « Qualité et sécurité microbiologique des aliments » : examen terminal de 2h (dont 1h30 commune avec Master Microbiologie)

⁽³⁾ En cas d'absence à la présentation écrite ou orale relative au pré-stage et stage (UE20 EC1 et EC2) ou au projet de filière (UE19) l'étudiant est considéré comme défaillant, sauf en cas de force majeure dûment justifiée. Pour l'UE20, il peut être proposé un oral en 2^{nde} chance. Par contre pour l'UE19 (Projet de filière) s'agissant d'un travail de groupe, aucune 2^{nde} chance à titre individuel n'est envisageable.

⁽⁴⁾ A : Epreuves écrites de 2 heures et/ou présentation d'un rapport écrit avec présentation orale individuelle

(*) Lorsqu'une évaluation continue ou une évaluation terminale est composée de 2 épreuves, chacune des 2 épreuves vaut 50% de la note finale d'EvC

Cas particulier des UE spécifiques au Master Santé Recherche (hors maquette Master BS) :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
Fonctions orales et nutrition	3	-	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h

Master Biologie Santé - Parcours 1 : Génétique et physiologie, pathologies (GPP)

Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE Obligatoire (3 ECTS)													
UE 1 : Anglais	3		EvC		2	O + E		1	O	0h15	1	O	0h15
UE thématiques 9 parmi (9*3 ECTS) :													
UE 2 : Stratégie d'analyse des génomes	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 3 : Dynamique du génome	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 4 : Modifications post- traductionnelles	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 5 : Développement, Biologie cellulaire, Cellules Souches	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 6 : Transduction du signal, expression génique et pathologies	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 7 : Oncologie moléculaire	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 8 : Ontogenèse tissulaire et Physiopathologie	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 9 : Fertilité-pathologies de la reproduction	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 10 : Du désordre métabolique aux maladies chroniques	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 11 : Neurosciences	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 12 : Microbiologie Cellulaire	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 13 : Aspects moléculaires de la virulence des microorganismes	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 14 : Immunité anti-infectieuse	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale - E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Stage	30		EvT		2*	M+S	0h40				2*	M+S	0h40

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale - E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES :

Tous les étudiants passent obligatoirement la soutenance du stage en évaluation initiale, sauf cas de force majeure dûment justifié

- Une 2nde chance pour l'UE stage ne peut pas être organisée à la demande d'un étudiant

(*) Lorsqu'une évaluation continue ou une évaluation terminale est composée de 2 épreuves, chacune des 2 épreuves vaut 50% de la note finale d'EvC

Parcours 2 : Nutrition, santé, innovation (NSI) : aliments, bioactifs, métabolisme ; du microbiote aux maladies chroniques

a- Parcours 2, Option 1 Nutrition Humaine (Op. NH)

Semestre 3

Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
		Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{de} chance		
		Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.

UE obligatoires (6*3ECTS)

UE 1 : Anglais	3		EvC		2	O + E		1	O	0h15	1	O	0h15
UE 3 : Nutrition, Développement, Vieillesse	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 5 : Nutrition, Muscle, Mobilité	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 6 : Nutrition, Signalisation et expression génique	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 7 : Métabolisme intégré	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 4 : Du désordre métabolique aux maladies chroniques	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h

UE thématiques au choix 4 parmi (4*3 ECTS)

UE 8 : Comportements Alimentaires / Epidémiologie	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 10 : Transduction du signal expression génique et pathologies	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 9 : Modifications post- traductionnelles	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 11 : Microbiologie Cellulaire	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 12 : Immunité anti-infectieuse	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 13 : Aspects moléculaires de la virulence des microorganismes	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h

(*) Lorsqu'une évaluation continue ou une évaluation terminale es composée de 2 épreuves, chacune des 2 épreuves vaut 50% de la note finale d'EvC

Semestre 4

Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
		Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
		Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
30		EvT		2*	M+S	0h40				2*	M+S	0h40

REMARQUES :

- Tous les étudiants passent obligatoirement la soutenance du stage en évaluation initiale, sauf cas de force majeure dûment justifié
- Une 2^{de} chance pour l'UE stage ne peut pas être organisée à la demande d'un étudiant

(*) Lorsqu'une évaluation continue ou une évaluation terminale est composée de 2 épreuves, chacune des 2 épreuves vaut 50% de la note finale d'EvC

b- Parcours 2, Option 2 Innovation en Nutrition Santé (INS), Développement de Produits à visée Pharmaceutique et Nutritionnelle (DPPN)

Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Anglais	3		EvC		2	O + E		1	O	0h15	1	O	0h15
UE 2 : Qualité-Sécurité-Environnement- Réglementation	3		EvT		2*	M+S	0h15	2	M+S	0h15	1	O	0h15
UE 3 : Système Information et logistique – management et gestion d'entreprise	3		EvC		2*	E/O	2h/0h15	2	E/O	2h / 0h15	1	O	0h15
UE 4 : Gestion de projet bloc 1	3		EvT		1	E	3h	1	E	3h	1	E	3h
UE 5 : Environnement économique et juridique de l'innovation	3		EvC		2*	A ¹	-	1	O	0h15	1	O	0h15
UE 6 : Réglementation, Formulation et fabrication des formes	3		EvC		2*	A ¹	-	1	O	0h15	1	O	0h15
UE 8 : Marketing et design	3		EvC		2*	A ¹	-	1	O	0h15	1	O	0h15
UE 7 : Innovation et Développement de produits de nutrition et de santé	3		EvC		2*	A ¹	-	1	O	0h15	1	O	0h15
UE9 : Projet d'application	6		EvT		1	E	6h	1	E	6h	1	E	3h

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale - E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

A¹ : Epreuves écrites de 2 heures et/ou présentation d'un rapport écrit avec présentation orale individuelle

(*) Lorsqu'une évaluation continue ou une évaluation terminale est composée de 2 épreuves, chacune des 2 épreuves vaut 50% de la note finale d'EvC

Semestre 4 :

<u>Semestre 4 :</u>	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
			Type de contrôle	% EvC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Stage	30		EvT		2*	M+S	0h30				2*	M+S	0h30

REMARQUES :

- Tous les étudiants passent obligatoirement la soutenance du stage en évaluation initiale, sauf cas de force majeure dûment justifié
- Une 2^{nde} chance pour l'UE stage ne peut pas être organisée à la demande d'un étudiant

(*) Lorsqu'une évaluation continue ou une évaluation terminale est composée de 2 épreuves, chacune des 2 épreuves vaut 50% de la note finale d'EvC

c- Parcours 2, Option 3 Innovation en Nutrition Santé (INS), Systèmes de Production Alimentaire (SPA)

Semestre 3 :

Semestre 3 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Anglais	3		EvC		2	O + E		1	O	0h15	1	O	0h15
UE 2 : Qualité-Sécurité-Environnement- Réglementation	3		EvT		2*	M+S	0h15	2	M+S	0h15	1	O	0h15
UE 3 : Système Information et logistique – management et gestion d'entreprise	3		EvC		2*	E/O	2h/0h15	2	E/O	2h / 0h15	1	O	0h15
UE 4 : Gestion de projet	3		EvT		1	M	-	1	M	-	1	M	-
UE 5 : Produits alimentaires de terroir et signes d'identification de la qualité et de l'origine Environnement économique et juridique de l'innovation	3		EvT		2*	M+S	0h15	2*	M+S	0h15	1	A ⁽¹⁾	
UE 6 : Relation Systèmes de production et qualités des produits	3		EvT		2*	M+S	0h15	2*	M+S	0h15	1	A ⁽¹⁾	
UE7 : Produits et leur environnement : évaluation sensorielle des aliments & emballage, conditionnement	6		EvT		1	O	0h15	1	O	0h15	1	A ⁽¹⁾	
UE 8 : Gestion de production et performance industrielle	3		EvT		1	M	-	1	M	-	1	A ⁽¹⁾	-
UE 9 : Marketing et étude de marché	3		EvT		1	M	-	1	M	-	1	A ⁽¹⁾	-

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale - E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

A¹ : Epreuves écrites (ou présentation de rapport) et/ou orales

(*) Lorsqu'une évaluation continue ou une évaluation terminale est composée de 2 épreuves, chacune des 2 épreuves vaut 50% de la note finale d'EvC

Semestre 4 :

<u>Semestre 4 :</u>	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Stage	30		EvT		2*	M+S	0h30				2*	M+S	0h30

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale - E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES :

- Tous les étudiants passent obligatoirement la soutenance du stage en évaluation initiale, sauf cas de force majeure dûment justifié

(*) Lorsqu'une évaluation continue ou une évaluation terminale est composée de 2 épreuves, chacune des 2 épreuves vaut 50% de la note finale d'EvC

**MODALITES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
Année universitaire 2019 - 2020**

**Master
Gestion de l'environnement**

Conseil de gestion de l'UFR LCSH : avis favorable le 12 juin 2019
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 24 septembre 2019

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU



Françoise PEYRARD

Organisation de la formation

Responsables pédagogiques de la mention :

Christian Desvillettes, christian.desvillettes@uca.fr

Emmanuelle Defive, emmanuelle.defive@uca.fr

Clarisse Mallet, clarisse.mallet@uca.fr

Intitulés des parcours de la mention et référents pédagogiques

- **Parcours 1** : Fonctionnement et restauration des écosystèmes aquatiques continentaux (FREMAC) -
Clarisse Mallet, [clarisse.mallet@uca](mailto:clarisse.mallet@uca.fr) et Christian Desvillettes, christian.desvillettes@uca.fr
- **Parcours 2** : Géoenvironnement, Emmanuelle Defive, emmanuelle.defive@uca.fr

Contact en scolarité :

BRUGIERE Dominique, dominique.brugiere@uca.fr

RUIN Caroline, caroline.ruin@uca.fr

Assiduité aux enseignements (le cas échéant)

L'assiduité en TP est obligatoire.

Elle est contrôlée par émargement de l'étudiant.

L'assiduité aux enseignements peut être contrôlée. Pour certains enseignements précisés dans les MCCC, l'assiduité fait partie de l'évaluation.

Stages

M1 : 8 semaines minimum à partir d'avril,

M2 : 4 mois minimum à partir de janvier,

Des stages complémentaires sont possibles dans les situations fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Evaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve d'évaluation continue

La composante distingue les absences justifiées des absences injustifiées lors des épreuves d'évaluation continue.

- En cas d'absence justifiée => **neutralisation ou substitution**.
Nombre d'absences justifiées tolérées : **1 ABSENCE**.
La seconde absence justifiée fera l'objet d'un examen de l'équipe pédagogique et en fonction des motifs invoqués et des justificatifs présentés, elle pourra être déclarée recevable (substitution ou neutralisation) ou irrecevable (défaillant).
- En cas d'absence injustifiée => **application de ABI : défaillance**.
AUCUNE ABSENCE INJUSTIFIEE TOLEREE.

Modalités d'accès à la 2nde chance

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Eléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation, l'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2nde chance les EC qu'il a validés.

Accès à la salle d'examen

Admission des candidats en retard, s'ils arrivent moins d'une heure après l'ouverture des enveloppes (ils seront prévenus qu'ils devront rendre leur copie en même temps que les autres étudiants). Ce délai s'applique à l'ensemble des formations de la composante.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les CM et TD seulement)
- obtenir des aménagements d'examens (évaluation terminale à la place de l'évaluation continue (hors TP))

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE sera précisé dans le contrat pédagogique.

Modalités de compensation (pour les masters exclusivement)

Les UE Stage sont non compensables et ne compensent pas les autres UE.

La délivrance du diplôme est conditionnée par l'obtention :

- de la moyenne à la partie enseignement (ensemble des UE hors stage)
- de la moyenne à l'UE Stage

et donc de la moyenne à l'année (moyenne des 2 semestres stage compris).

Le calcul de la moyenne de la partie enseignement (ensemble des UE des deux semestres hors stage) s'effectue en pondérant chaque UE par le nombre de crédits qui lui sont attribués.

Maquettes de la formation :

MASTER mention : Gestion de l'environnement -

Parcours 1 : Fonctionnement et restauration des écosystèmes aquatiques continentaux (FREMAC), 1^{ère} année

M1 Semestre 1 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Anglais	3		EvC		2*	E O	1h30 15 min	1	E	1h30	2	E O	1h30 15 min
UE 2 : Biostatistiques	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 3 : Le système bassin versant	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 4 : SIG 1	3		EvT		1	M		1	M		1	TP	3h
UE 5 : Ecologie des paysages et biodiversité	3		EvT EvC	70% 30%	1 2*	E E	1h30 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 6 : Analyse génétique des populations	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 11 : Dynamiques de populations	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 12 : Biodiversité et systématique des organismes aquatiques	6		EvC		3	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 13 : Chimie des eaux naturelles	3		EvC		2*	E	1h30	1	E	1h30	1	O	15 min

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES : Les modules d'anglais et d'analyse génétique des populations sont en commun avec d'autres masters de biologie.

Les durées des épreuves orales sont indicatives

(*) Lorsqu'une évaluation continue ou une évaluation terminale est composée de 2 épreuves, chacune des 2 épreuves vaut 50% de la note finale d'EvC, sauf spécification particulière dans le tableau

MASTER mention : Gestion de l'environnement -

Parcours 1 : Fonctionnement et restauration des écosystèmes aquatiques continentaux (FREMAC), 1^{ère} année

M1 Semestre 2 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Biostatistique 2	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 2 : Ecotoxicologie	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 3 : Cours d'eau et plaine alluviale	3		EvT		2*	M O	15 min	1	M		1	O	15 min
UE 5 : Mini-projets	6		EvT		2*	M S	30 min	1	M		1	S	30 min
UE 6 : Structure et fonctionnement des écosystèmes aquatiques	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 7 : Ecophysiologie et adaptations aux milieux aquatiques	3		EvC		3	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
Stage (de la mi-mai après les partiels du M1S2 à la fin août, période indicative de déroulement des stages)	9		EvT		2*	M S	30 min	2*	M S	30 min	1	S	30 min

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES : Les modules de biostatistique 2 et d'écotoxicologie sont en commun avec d'autres masters de biologie.

Les durées des épreuves orales sont indicatives

(*) Lorsqu'une évaluation continue ou une évaluation terminale est composée de 2 épreuves, chacune des 2 épreuves vaut 50% de la note finale d'EvC, sauf spécification particulière dans le tableau

MASTER mention : Gestion de l'environnement - Parcours 2 : Géoenvironnement, 1^{ère} année

M1 Semestre 1 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : anglais	3		EvC		2*	E O	1h30 15 min	1	E	1h30	2	E O	1h30 15 min
UE 2 : Biostatistiques	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 3 : Le système bassin versant	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 4 : SIG 1	3		EvT		1	M		1	M		1	TP	3h
UE 5 : Ecologie des paysages et biodiversité	3		EvT EvC	70% 30%	1 2*	E E	1h30 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 7 : La composante géologique des études paléo-environnementales	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	O	15 min
UE 8 : Hydrosystèmes fluviaux & transport solide	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	O	15 min
UE 9 : Indicateurs (paléo)-environnementaux biotiques et abiotiques	6		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	O	15 min
UE 10 : Recherche & Communication de la Recherche : concepts, méthodes et outils	3		EvT		1	A		1	A		1	O	15 min

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES : A : peut correspondre, à un oral, à un dossier, à un compte-rendu de sortie.

Les durées des épreuves orales sont indicatives

(*) Lorsqu'une évaluation continue ou une évaluation terminale est composée de 2 épreuves, chacune des 2 épreuves vaut 50% de la note finale d'EvC, sauf spécification particulière dans le tableau

MASTER mention : Gestion de l'environnement - Parcours 2 : Géoenvironnement, 1^{ère} année

<u>M1 Semestre 2 :</u>	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Biostatistique 2	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 3 : Cours d'eau et plaine alluviale	3		EvT		2*	M O	15 min	2*	M O	15 min	1	O	15 min
UE 5 : Mini-projets	6		EvT		2*	M S	30 min	2*	M S	15mn	1	S	30 min
UE 8 : MNT	3		EvT		1	TP	2h	1	TP	2h	1	TP	2h
UE 9 : Gestion environnementale : approche appliquée	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 10 : Hydro-bio-géomorphologie et systèmes tourbeux	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
Stage (de la mi-mai après les partiels du M1S2 à la fin août, période indicative de déroulement des stages)	9		EvT		2*	M + S	30 min	2*	M + S	30 min	2**	M + S	30 min

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES : Les durées des épreuves orales sont indicatives

(*) Lorsqu'une évaluation continue ou une évaluation terminale est composée de 2 épreuves, chacune des 2 épreuves vaut 50% de la note finale d'EvC

(**) M = 70 % et S = 30 % de la note finale

MASTER mention : Gestion de l'environnement -

Parcours : Fonctionnement et restauration des écosystèmes aquatiques continentaux (FREMAC), 2^e année

M2 Semestre 3 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : anglais	3		EvC	50%	3	1 E/2 O	1h30/15min	1	E	1h30	1	E	1h30
			EvT	50%	1	E	1h30						
UE 2 : Microbiologie aquatique	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 3 : droit de l'Environnement	3		EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
UE 4 : SIG 2	3		EvT		1	TP	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 5 : Dégradation & Restauration des Ecosystèmes Aquatiques	6		EvT	50%	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
			EvC	50%		M	1h30						
UE 9 : Recherche en Ecologie Trophique Aquatique	6		EvT		2*	M O	15'	2*	M O	15'	1	O	15 min
UE 10 : Gestion des Ecosystèmes Aquatiques	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 11 : Outils de Diagnostics et normes DCE	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES : Les modules d'anglais, de microbiologie aquatique, d'économie de l'environnement et de SIG 2 sont en commun avec d'autres masters de biologie. Les durées des épreuves orales sont indicatives

(*) Lorsqu'une évaluation continue ou une évaluation terminale est composée de 2 épreuves, chacune des 2 épreuves vaut 50% de la note finale d'EvC

MASTER mention : Gestion de l'environnement - Parcours : Géoenvironnement, 2^{ème} année

M2 Semestre 3 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : anglais	3		EvC EvT	50% 50%	3 1	E/O E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 3 : Droit de l'Environnement	3		EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
UE 4 : SIG 2	3		EvT		1	TP	1h30	1	TP	1h30	1	E	1h30
UE 5 : Dégradation & Restauration des Ecosystèmes Aquatiques	6		EvT EvC	50% 50%	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 6 : Trajectoires Environnementales	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 7 : Dynamique morphopaysagère et écologie en contextes montagnards et volcanisés	6		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 8 : Projet Collectif	6		EvC		2	M + O *	15 min	2	M+ O *	15 min	1	M	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES : Les durées des épreuves orales sont indicatives

(*) M = 70 % et O = 30 %

A : peut correspondre, à un oral, à un dossier, à un compte rendu de sortie.

MASTER mention : Gestion de l'environnement -
Parcours : FREMAC et Géoenvironnement, 2^{ème} année

M2 Semestre 4 :

<u>M2 Semestre 4 :</u>	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
Stage (de la mi-janvier après les partiels du M2S3 à la fin août, période indicative de déroulement des stages)	30		EvT		2**	M S	45 min	2**	M S	45 min	2**	M S	45 min

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES : Les durées des épreuves orales sont indicatives

(**) M = 70 % et S = 30 % de la note finale

**MODALITES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES**

Année universitaire 2019 - 2020

**Master
Microbiologie**

Conseil de Gestion de l'UFR Biologie : avis favorable le 17 juin 2019
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 24 septembre 2019

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU



Françoise PEYRARD

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention :

Pr Didier Debroas, didier.debroas@uca.fr

Intitulés des parcours de la mention et référents pédagogiques

- Parcours 1 : Bioprocédés microbiens

Dr Céline Laroche, celine.laroche@uca.fr

- Parcours 2 : Génome, écologie et physiologie microbienne

Pr Christiane Forestier, christiane.forestier@uca.fr

Contact en scolarité :

BRUGIERE Dominique, dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements

L'assiduité en TP est obligatoire. Elle est contrôlée par émargement de l'étudiant.

Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 1 absence qu'elle soit justifiée ou non est tolérée. La 2^{ème} absence, justifiée ou non, entraîne la défaillance.

Stages

M1 : stage de 6 à 8 semaines à partir de mi-mai (11 mai 2020).

M2 : stage de 4 à 6 mois à partir de la deuxième semaine de janvier

Des stages complémentaires sont possibles dans les situations fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Evaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve d'évaluation continue

La composante distingue-t-elle les absences justifiées des absences injustifiées : OUI

Sont considérés comme **ABJ** les motifs suivants :

- Présentation d'un certificat médical montrant une incapacité à assister aux enseignements (à fournir dans les 8 jours calendaires qui suivent l'absence à la scolarité) ;
- Rendez-vous médicaux chez un type de spécialiste réputé difficilement accessible (à indiquer préalablement à l'enseignant pour voir en amont si l'EvC ne peut être déplacée) ;
- Obsèques famille proche (sur présentation d'un certificat dans les 8 jours calendaires qui suivent l'absence) ;
- Participation à la journée défense et citoyenneté (à indiquer préalablement à l'enseignant pour voir en amont si l'EvC ne peut être déplacée) ;
- Participation à un concours permettant une poursuite d'études ou une orientation professionnelle (à indiquer préalablement à l'enseignant pour voir en amont si l'EvC ne peut être déplacée) ;
- Examen du permis de conduire (à indiquer préalablement à l'enseignant pour voir en amont si l'EvC

ne peut être déplacée).

ABJ : Si nombre d'épreuves = 2 alors 1 épreuve de substitution à organiser ;

Si nombre d'épreuves > 2 alors possibilité de neutraliser une note.

ABI : zéro comptant dans la moyenne

Conditions d'accès à la salle d'examen après le début de l'épreuve

Les étudiants peuvent accéder à la salle d'examens dans la limite de 30 minutes après le début de l'épreuve pour les EVT portant sur CM/TD. Aucun retard n'est toléré pour les examens de TP.

Ce délai s'applique à l'ensemble des formations de la composante.

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Eléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation, l'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2nde chance les EvC qu'il a validés.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne...)
- obtenir des aménagements d'examens (évaluation terminale à la place de l'évaluation continue...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Le RSE fera l'objet d'un contrat pédagogique spécifique entre l'étudiant et l'équipe pédagogique.

Modalités de compensation

M1 : UE stage non compensable et ne compensant pas les autres UE.

La délivrance du diplôme est conditionnée par l'obtention :

- de la moyenne à la partie enseignement (ensemble des UE hors stage)
- de la moyenne à l'UE Stage

et donc de la moyenne à l'année (moyenne des 2 semestres stage compris).

Le calcul de la moyenne de la partie enseignement (ensemble des UE des deux semestres hors stage) s'effectue en pondérant chaque UE par le nombre de crédits qui lui sont attribués.

M2 : compensation intégrale – Aucune note éliminatoire

Maquettes de la formation :

<https://www.uca.fr/formation/nos-formations/catalogue-des-formations/master-microbiologie-10146.kjsp?RH=1483950614015#programContentff00dc65-8dd8-4e81-9c70-79605a159aa8-3>

Programme Année M1

Semestre 1

Diversité du monde microbien	3 crédits
Interactions microbiennes	6 crédits
Physiologie et génomique comparée des cellules microbiennes	3 crédits
Génomique microbienne	3 crédits
Biocatalyse	3 crédits
Analyse du protéome et du métabolome	3 crédits
Bioanalyse en génomique et transcriptomique	3 crédits
Biostatistiques 1	3 crédits
Anglais	3 crédits

Semestre 2

Génétique et physiopathologies infectieuses	3 crédits
Ecotoxicologie	3 crédits
- EC 1 : Enseignement en Ecotoxicologie	
Qualité et sécurité Microbiologique des Aliments	3 crédits
- Sécurité microbiologique de aliments	
Biochimie des transformations microbiennes	3 crédits
Initiation à la recherche	6 crédits
Connaissance de l'entreprise	3 crédits
Stage	3 crédits
Choix 1 ou 2 UEs (6ects)	
2 option(s) au choix parmi 3 :	
- Biostatistiques 2	3 crédits
- Technologie des Bioprocédés : Mise en oeuvre des microorganismes	3 crédits
- Génomique des communautés microbiennes et bioanalyse des microbiomes	6 crédits

Bioprocédés microbiens

Année M2

Semestre 3

Physiologie Moléculaire de la cellule microbienne	3 crédits
Qualité dans les bio-Industries	3 crédits
Dynamique des populations microbiennes 1	3 crédits
Projet bibliographique	6 crédits
Anglais	3 crédits
Génie des Bioprocédés - Analyse du Cycle de Vie	3 crédits
Bioénergie - Bioraffinerie	3 crédits
Dynamique des populations microbiennes 2	3 crédits
Choix 1 UE	
1 option(s) au choix parmi 2 :	
- Propriétés techno-fonctionnelles	3 crédits
- Emergence et diffusion des micro-organismes pathogènes	3 crédits

Semestre 4

Stage	30 crédits
-------	------------

Génome, écologie et physiologie microbienne

Année M2

Semestre 3

Physiologie Moléculaire de la cellule microbienne	3 crédits
Qualité dans les bio-Industries	3 crédits
Dynamique des populations microbiennes 1	3 crédits
Projet bibliographique	6 crédits
Anglais	3 crédits
Rôle des microorganismes dans les écosystèmes anaérobies et extrêmes	3 crédits
Microbiologie Aquatique	3 crédits
Aspects moléculaires de la virulence des microorganismes	3 crédits
Choix 1 UE	
1 option(s) au choix parmi 2 :	
- Propriétés techno-fonctionnelles	3 crédits
- Emergence et diffusion des micro-organismes pathogènes	3 crédits

Semestre 4

Stage	30 crédits
-------	------------

MASTER mention Microbiologie -

Parcours 1 : Bioprocédés microbiens & Parcours 2 : Génome, écologie et physiologie microbienne, 1^{ère} année

M1 Semestre 1 :

n°UE	Intitulé UE	Crédits affectés à l'UE	Coef des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
				Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
				Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épreuves	Nature des épreuves	Durée des épreuves	Nb d'épreuves	Nature des épreuves	Durée des épreuves	Nb d'épreuves	Nature des épreuves	Durée des épreuves
1	Diversité du monde microbien	3		EvC EvT	30 70	2 1	E+O E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
2	Interactions microbiennes	6		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
3	Physiologie et génomique comparée des cellules microbiennes	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
4	Génomique microbienne	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
5	Biocatalyse	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
6	Analyse du protéome et du métabolome	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
7	Bioanalyse en génomique et transcriptomique	3		EvT EvC	70 30	1 2	E E + TP	1h30 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
8	Biostatistiques 1	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
9	Anglais	3		EvC		2	O + A		1	O	0h15	1	O	0h15

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale - E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES :

Pour les UE portées par le master informatique, se conformer aux MCC déclarées par eux

- Les EvT de type A : P (projet) correspondent à un rendu (rapport de projet) à l'issue d'un travail pratique développé tout au long du semestre.
- A : rédaction d'un eportfolio individuel

M1 Semestre 2 :

n°UE	Intitulé UE	Crédits affectés à l'UE	Coef des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
				Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
				Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
10	Génétique et physiopathologie infectieuse	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
11	Ecotoxicologie	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
12	Qualité et sécurité Microbiologique des Aliments	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
13	Biochimie des transformations microbiennes	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
14	Initiation à la recherche	6		EvC		3	A* S M	- 0h30 -	2	M+S	-/ 0h30	1 1 -	O E -	0h30 1h30 -
15	Connaissance de l'entreprise	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
16	Stage de 6 à 8 semaines	3		EvT		1	M+S	0h30	1	M+S	-/0h30	1	O	0h30

UE spécialités 1 ou 2 UE (6ects)

17	Technologie des Bioprocédés – Mise en œuvre des microorganismes	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
18	Biostatistiques 2	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
19	Génomique des communautés microbiennes	6		EvC		≥3	O/M/S/A**		1	E	1h30	1	E	1h30

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale - E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES :

A* : UE14 note de participation aux TP (dynamisme, motivation, ponctualité, participation, maîtrise des protocoles, cahier de laboratoire...) ; le poids des 3 évaluations sont : A+S+M : 20+40+40%.

A** : UE19 note individuelle sur l'organisation/gestion du projet lors des TP

MASTER mention Microbiologie -

Parcours 1 : Bioprocédés microbiens & Parcours 2 : Génome, écologie et physiologie microbienne, 2^{ème} année

M2 Semestre 3 :

n°UE	Intitulé UE	Crédits affectés à l'UE	Coef des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
				Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
				Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épreuves	Nature des épreuves	Durée des épreuves	Nb d'épreuves	Nature des épreuves	Durée des épreuves	Nb d'épreuves	Nature des épreuves	Durée des épreuves

UE Obligatoires (18 ECTS)

1	Physiologie Moléculaire de la cellule microbienne	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
2	Qualité dans les bio-industries	3		EvC		≥2	M + E	E: 0h30	1	O	0h20	1	O	0h20
3	Dynamique des populations microbiennes 1	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
4	Projet bibliographique	6		EvC		2	M+S	0h30	2	M+S	S : 0h30	1	O	0h30
5	Anglais	3		EvC		2	O + E		1	O	0h15	1	O	0h15

UE Optionnelles (4*3ECTS)

6	Génie des Bioprocédés – Analyse du Cycle de Vie (option P1)	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
7	Bioénergie -Bioraffinerie (option P1)	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
8	Dynamique des populations microbiennes 2 (option P1)	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
9	Rôle des microorganismes dans les écosystèmes anaérobies et extrêmes (option P2)	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
10	Microbiologie aquatique (option P2)	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h

11	Aspects moléculaires de la virulence des micro-organismes (option P2)	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
12	Propriétés technofonctionnelles (option P1 et P2)	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
13	Emergence et diffusion des micro-organismes pathogènes (option P1 et P2)	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale - E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)
En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

M2 Semestre 4 :

n°UE	Intitulé UE	Crédits affectés à l'UE	Coef des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
				Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{de} chance		
				Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épreuves	Nature des épreuves	Durée des épreuves	Nb d'épreuves	Nature des épreuves	Durée des épreuves	Nb d'épreuves	Nature des épreuves	Durée des épreuves
1	Stage de 4 à 6 mois	30		EvT		2	M + S	S : 0h45	2	M+S	S : 0h45	1	O	0h45

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale - E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)
En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.